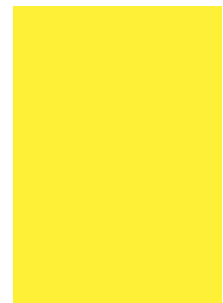
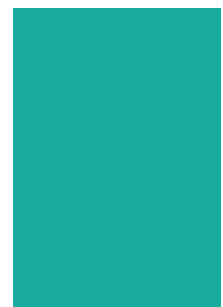


bretagne compétences
F O R M A T I O N S

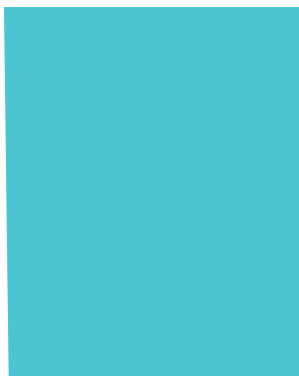


FORMATIONS

Assistants maternels & Gardes d'enfants



2023



Un organisme du Groupe





EDITO

Une nouvelle page s'écrit pour Bretagne Compétences.

2022 a été l'année du départ à la retraite des fondatrices de l'institut et de la construction d'une organisation collective au sein du pôle petite enfance du groupe Avenir Santé Formation dont l'institut fait partie depuis 2021.

Le pôle petite enfance, c'est le regroupement national de plusieurs organismes de formation spécialistes des métiers de la petite enfance qui partagent des valeurs et des objectifs communs et qui regroupent un large réseau d'experts formateurs.

Sa construction s'est appuyée sur l'observation des besoins de chacun : vos besoins à vous professionnelles et bénéficiaires de nos formations, mais aussi ceux de notre équipe.

Dans une démarche d'amélioration continue, nous avons analysé et travaillé sur nos pratiques pour recréer une équipe enthousiaste, professionnelle et engagée à vos côtés.

À l'image de ce que vous mettez en place au quotidien auprès de vos jeunes accueillis !

Sa structuration a été pensée pour vous permettre d'avoir des interlocutrices réactives, fiables et expertes au plus près de vous pour accompagner vos projets de formation et vous aider à les faire fructifier.

Dès aujourd'hui, Bretagne compétences, c'est :

- ☑ Une équipe motivée et bienveillante
- ☑ De nouveaux projets de formation
- ☑ L'accent mis sur la qualification à travers des blocs de compétences et des parcours certifiants

Et toujours cet engagement fort **à vos côtés pour valoriser vos compétences** et faire valoir le 1^{er} mode d'accueil du jeune enfant.

**NOS ASSISTANTES MATERNELLES ONT DU TALENT,
BRETAGNE COMPÉTENCES ET LE PÔLE PETITE ENFANCE EN
PRENNENT SOIN !**



Saunielle ANDRIEU

Responsable d'Activité Bretagne Compétences



Ophélie AMMON

Directrice des Opérations Pôle Petite Enfance



Mélanie PORTMANN

Directrice des opérations Groupe ASF

L'ÉQUIPE DE BRETAGNE COMPÉTENCES



L'équipe de Bretagne Compétences est heureuse de vous accueillir

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

24 rue Alfred Kastler – 56000 VANNES

02 97 53 98 34

contact@bretagnecompetences.fr



PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

- ☑ Saunielle ANDRIEU – Responsable de l'activité
- ☑ Véronique BALCON – Chargée d'accueil et de développement
- ☑ Ludivine KEREBEL – Assistante Administrative



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique de Bretagne Compétences se compose de plus de 80 formatrices et formateurs sélectionnés pour leur passion de la transmission de leurs savoirs. D'ailleurs certaines d'entre elles sont d'anciennes assistantes maternelles. Chez Bretagne Compétences, le mot d'ordre est « interdit aux grincheux ! » : toutes et tous apportent bonne humeur et entrain. Ils participent à des travaux d'équipe pour mutualiser leurs connaissances et partager leurs bonnes pratiques, en particulier en formation à distance, avec le soutien de la référente FOAD (formation ouverte à distance) qui les initie aux dernières techniques. Ils allient compétences pédagogiques et expériences professionnelles auprès d'enfants, en lien avec votre cœur de métier et la thématique de formation que vous choisissez :

- ☑ Assistantes maternelles
- ☑ Puéricultrices et infirmières
- ☑ Educateurs de jeunes enfants
- ☑ Auxiliaires de puériculture
- ☑ Psychologues
- ☑ Psychomotriciennes
- ☑ Orthophonistes
- ☑ Médiatrice familiale
- ☑ Accompagnantes en parentalité
- ☑ Consultant en communication
- ☑ Educateurs spécialisés
- ☑ Sophrologues
- ☑ Avocat et représentants syndicaux de votre branche
- ☑ Pompiers et formateurs SST labellisés par l'INRS
- ☑ Formateurs de LSF et communication gestuelle associée à la parole

SOMMAIRE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	9
Aide au positionnement et à la recevabilité de la VAE CAP AEPE	10
Accompagnement à la VAE - Diplôme CAP AEPE	11
Aide au positionnement et à la recevabilité	12
Accompagnement à la VAE parcours 25h	13
DÉMARCHE ET OUTILS PROFESSIONNELS	15
S'initier à l'informatique et à internet	16
Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant des outils numériques	18
Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité	19
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	20
Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur	22
L'analyse des pratiques professionnelles : Démarche et séances	24
S'organiser avec un tableur	26
Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	28
Construire son projet d'accueil	30
La démarche d'observation auprès de l'enfant	32
Spécificités et fondamentaux d'une MAM	34
Démarche d'études de besoins à la création d'une MAM	36
Gestion financière et plan de communication d'une MAM	38
Les réglementations d'une MAM	40
Gérer son stress en situation professionnelle	42
ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT - MIEUX COMPRENDRE L'ENFANT POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER	45
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	46
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant	48
Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	50
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	52
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	54
S'occuper d'un enfant né prématurément	56
Approches pédagogiques plurielles : Penser ses pratiques autrement	58
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	60
Développement et troubles du langage	62
Maltraitance et enfance en danger	64

SOMMAIRE

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT - ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER SUR LES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE	67
S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration	68
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	70
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	72
État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques	74
Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	76
Contes et histoires à raconter	78
Éveil musical et artistique	79
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	80
Accompagnement des enfants en MAM	82
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	84
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	86
Interculturalité et accueil de l'enfant	87
Accueils occasionnels	88
ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT - ACCOMPAGNER UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	91
Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	92
Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap	94
Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien	96
Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme	98
Accompagner un enfant en situation de handicap dans des activités sociales et de loisirs	100
Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	101
Apprentissage de la langue des signes française	102
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	104
Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant	106
Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme	108
Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	110
ALIMENTATION ET ACCOMPAGNEMENT AU REPAS	113
Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien	114
Alimentation et prise de repas de l'enfant	116
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	118

SOMMAIRE

PRISE EN CHARGE DU DOMICILE	121
Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	122
Entretien du linge et pratiques écoresponsables	123
Fabrication de produits ménagers écoresponsables	124
Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables	126
ADAPTER SA COMMUNICATION ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES	129
Communication interpersonnelle	130
Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation	132
Adapter sa communication avec l'enfant	134
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »	136
Parler avec un mot et un signe - Niveau 1	138
Parler avec un mot et un signe - Niveau 2	140
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	142
Soutenir la parentalité au quotidien	144
Communication et organisation en équipe en MAM	146
DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES	149
Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur	150
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	153
Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	154
Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel	156
Prévenir les risques et sécuriser son intervention	158
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	160
Recyclage «Prévention des Risques liés à l'Activité Physique»	162
Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants	163
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	164



Validation des acquis de l'expérience

Aide au positionnement et à la recevabilité de la VAE CAP AEPE	10
Accompagnement à la VAE - Diplôme CAP AEPE	11
Aide au positionnement et à la recevabilité	12
Accompagnement à la VAE parcours 25h	13

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Aide au positionnement et à la recevabilité de la VAE CAP AEPE

VAE AEPE1

🕒 2h00

Objectif :

Constituer un dossier de demande de recevabilité complet en vue de la validation de ses acquis de l'expérience pour lancer son projet VAE.



Savoirs :

- ✔ Le référentiel du CAP AEPE
- ✔ Le processus de VAE
- ✔ La demande de recevabilité

Savoir-faire :

- ✔ Se positionner dans un projet de VAE pour l'obtention du CAP AEPE
- ✔ Compléter le dossier de recevabilité
- ✔ Se positionner sur le parcours VAE adapté à ses expériences et compétences langagières

Attention, en fonction de votre département d'habitation, une réunion obligatoire au sein du centre académique dont vous dépendez pourra s'ajouter à l'accompagnement de l'institut.

Planification

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 28 Janvier 2023
- Le 8 Avril 2023
- Le 1^{er} Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Le 31 Janvier 2023
- Le 6 Avril 2023
- Le 26 Juin 2023

UNIQUEMENT EN DISTANCIEL

Pré-requis :

- Savoir lire et écrire le français
- Vouloir s'engager dans un dispositif VAE et être motivé

Certification :

- À VISÉE

Financement :

- Gratuit

Accompagnement à la VAE - Diplôme CAP AEPE

VAE AEPE2

🕒 24 heures

Objectif :

Faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience par un jury de certification afin de valider le titre à finalité professionnelle.



Savoirs :

- ✔ Le référentiel professionnel.
- ✔ La fiche métier.
- ✔ Le dossier de validation.
- ✔ Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- ✔ Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- ✔ Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- ✔ Démontrer ses compétences professionnelles.
- ✔ Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- ✔ Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques.
- ✔ S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Planification

À LA DEMANDE SUITE À LA RÉUNION DE POSITIONNEMENT

Attention, en fonction de votre département d'habitation, une réunion obligatoire au sein du centre académique dont vous dépendez pourra s'ajouter à l'accompagnement de l'institut.

Pré-requis :

- Avoir obtenu la recevabilité du projet VAE auprès du DAVA

Certification :

- À VISÉE

Financement :

- CPF

Aide au positionnement et à la recevabilité

ACCVAE19

🕒 2 heures

Objectif :

Déposer un dossier complet auprès de la commission de recevabilité d'IPERIA afin de se positionner sur un parcours MIVAE.



Savoirs :

- ✔ Le référentiel de certification.
- ✔ Le processus de VAE.
- ✔ La demande de recevabilité.
- ✔ L'auto-évaluation de ses compétences professionnelles.
- ✔ Test langagier.

Savoir-faire :

- ✔ Se positionner dans un projet de VAE pour l'obtention de la certification AMGE (Assistant Maternelle Garde d'Enfants)
- ✔ Compléter le dossier de recevabilité
- ✔ Se positionner sur le parcours VAE adapté à ses expériences et compétences langagières

Planification

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 28 Janvier 2023
- Le 8 Avril 2023
- Le 1^{er} Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Le 31 Janvier 2023
- Le 6 Avril 2023
- Le 26 Juin 2023

UNIQUEMENT EN DISTANCIEL

ATTENTION :

LE DOSSIER DOIT NOUS REVENIR POUR VÉRIFICATION ET TRANSMISSION À IPERIA

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- À VISÉE

Financement :

- Gratuit

Accompagnement à la VAE parcours 25h

MIVAE119

🕒 25 heures

Objectif :

Faire reconnaître ses compétences professionnelles acquises par l'expérience, par un jury de certification, afin de valider le titre à finalité professionnelle.



Savoirs :

- ☑ Le référentiel professionnel.
- ☑ La fiche métier.
- ☑ Le dossier de validation.
- ☑ Les étapes de travail et les consignes méthodologiques pour l'élaboration du dossier de validation.

Savoir-faire :

- ☑ Mettre en évidence ses compétences à partir d'une expérience.
- ☑ Formaliser et verbaliser sa pratique en décrivant des situations de travail.
- ☑ Préparer l'entretien avec le jury de certification.
- ☑ Démontrer ses compétences professionnelles.
- ☑ Mettre en évidence sa posture professionnelle : autonomie, organisation, communication, anticipation et convivialité.
- ☑ Développer des compétences descriptives, analytiques, réflexives, communicationnelles, linguistiques.
- ☑ S'auto-questionner, s'auto-expliciter, s'auto-informer, donner du sens à son action, se remettre en question, s'auto-valoriser.

Selon votre maîtrise du français, vous pouvez bénéficier d'un renfort de français et d'un accompagnement spécifique. Le module d'accompagnement à la VAE pouvant ainsi durer 49h ou 70h. L'orientation sur l'un ou l'autre des modules est réalisée lors du module ACCVAE «Aide au positionnement et à la recevabilité».

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir davantage.

Planification

À LA DEMANDE SUITE À LA RÉUNION DE POSITIONNEMENT

(7h collectif J1 - 3,5 collectif J2 - 1h indiv J3 - 3,5 collectif J4 - 1h indiv J5 - 3,5 collectif J6 - 1h indiv J7 - 3,5 collectif J8 - 1h indiv J9)

Pré-requis :

- Avoir obtenu la recevabilité du projet VAE auprès d'Ipéria

Certification :

- À VISÉE

Financement :

- PLAN OU CPF



Démarche et outils professionnels

S'initier à l'informatique et à internet	16
Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant des outils numériques	18
Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité	19
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	20
Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur	22
L'analyse des pratiques professionnelles : Démarche et séances	24
S'organiser avec un tableur	26
Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI	28
Construire son projet d'accueil	30
La démarche d'observation auprès de l'enfant	32
Spécificités et fondamentaux d'une MAM	34
Démarche d'études de besoins à la création d'une MAM	36
Gestion financière et plan de communication d'une MAM	38
Les réglementations d'une MAM	40
Gérer son stress en situation professionnelle	42

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

S'initier à l'informatique et à internet

MIIN2018

🕒 21H (14H dans le cadre du BLOC de Compétences)

Objectif :

Utiliser les fonctions principales d'un ordinateur et des logiciels de traitement de texte ; effectuer des recherches sur Internet en autonomie.



Savoirs :

- ✔ Le vocabulaire informatique de base.
- ✔ Les différentes manières de stocker l'information.
- ✔ Les fonctions de base d'un moteur de recherche et d'un site Internet.
- ✔ Les différents logiciels de traitement de texte et leurs principales fonctions.
- ✔ Le respect du règlement général sur la protection des données.

Savoir-faire :

- ✔ Découvrir l'outil informatique.
- ✔ Créer, enregistrer, supprimer, déplacer et organiser des dossiers et des fichiers.
- ✔ Faire des copier/coller/couper.
- ✔ Se repérer sur Internet et se familiariser avec la recherche sur le Web.
- ✔ Utiliser une messagerie : créer une adresse mail, envoyer et recevoir un message, ajouter un contact, joindre un fichier, ajouter une signature.
- ✔ Télécharger des pièces jointes ou des photos.
- ✔ S'inscrire sur des sites d'emploi et créer son espace en ligne.
- ✔ Créer un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- ✔ Intégrer dans un même document des éléments de types différents: des images, des liens, des tableaux, etc.
- ✔ Utiliser les fonctions principales d'un logiciel pour effectuer la mise en page d'un document.

Pré-requis :

- Les stagiaires doivent apporter leur ordinateur personnel pour effectuer cette formation

Certification :

- BLOC 1 - Module 1/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Le 21 Janvier et les 4 et 11 Février 2023
- Les 1^{er}, 8 et 22 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 21 Janvier et les 4 et 11 Février 2023
- Les 1^{er}, 8 et 22 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

LORIENT (56)

- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

BREST (29)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

RENNES (35)

- Le 21 Janvier et les 4 et 11 Février 2023
- Les 1^{er}, 8 et 22 Juillet 2023

VANNES (56)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 4, 6, 11, 13, 18 et 20 Avril 2023

Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant des outils numériques

MIREON21

🕒 21 heures

Objectif :
Être autonome dans sa recherche d'emploi et postuler en utilisant tous les moyens numériques ou autres, à sa disposition.



Savoirs :

- ✔ Les 4 métiers proposés par IPERIA: champs d'intervention, spécificités et limites.
- ✔ Les lieux et institutions ressources adaptés au secteur et aux différents métiers.
- ✔ Les acteurs des services à la personne et les spécificités du salarié du particulier employeur et de l'assistant maternel.
- ✔ Les sites d'emploi en lien avec l'emploi direct.
- ✔ Les différentes candidatures et les outils de communication professionnelle: CV et LM / ance sur un blog, carte de visite ou flyer professionnel.
- ✔ Les lieux stratégiques et les voies de diffusion pour déposer ses outils de communication.
- ✔ L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'impact de la première impression.

Savoir-faire :

- ✔ Réaliser une étude de marché simple : proximité géographique, population présente sur la zone géographique, opportunité d'emploi.
- ✔ Développer une méthode de recherche d'emploi personnalisée et adaptée au secteur du particulier employeur.
- ✔ Définir ses disponibilités, ses contraintes géographiques et ses objectifs.
- ✔ Lister ses expériences professionnelles/personnelles et identifier ses points forts et ses limites.
- ✔ Se repérer sur Internet, se familiariser avec la recherche sur le Web et utiliser une messagerie.
- ✔ Créer son espace sur des sites de recherche d'emploi et faire une recherche d'ances à partir de mots clés sur des sites ciblés.
- ✔ Préparer, mettre en forme son CV et mettre à jour son profil sur les différents réseaux sociaux.
- ✔ Rédiger et mettre en forme une lettre de motivation et/ ou une présentation sur un site dédié.
- ✔ Sélectionner des ances sur Internet ou dans la presse en fonction de son profil et de la description du poste.
- ✔ Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
- ✔ Créer un tableau de suivi des candidature envoyées pour relancer au besoin.

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11, 25 Mars et 1^{er} Avril 2023

À LA DEMANDE EN PRÉSENTIEL

Pré-requis :

- Savoir utiliser l'ordinateur et Internet
- Apporter son ordinateur individuel, sa tablette ou son smartphone

Certification :


- BLOC 1 - Module 2/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité

MIDR21

 14 heures

Objectif :
Développer et consolider son propre réseau, mobiliser ses droits à la formation pour monter en compétences tout en restant en veille sur son secteur d'activité.



Savoirs :

- ✔ Les réseaux professionnels et personnels.
- ✔ Les différents relais (RAVie/ RAM).
- ✔ Les principaux réseaux sociaux professionnels.
- ✔ Les sites Internet en lien avec l'emploi à domicile.
- ✔ La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation.

Savoir-faire :

- ✔ Créer et animer son propre réseau professionnel.
- ✔ Créer des contacts utiles en dehors de son milieu professionnel : associations, clubs, sport, famille...
- ✔ Créer son propre répertoire professionnel avec des lieux ressources, des sites Internet de référence et l'application RAVie.
- ✔ S'inscrire sur les newsletters des institutions de son métier sur des réseaux sociaux professionnels.
- ✔ Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à ses interlocuteurs.
- ✔ Créer un profil attractif sur les réseaux sociaux et rédiger une présentation / un texte d'accroche en lien avec son métier et ses projets.
- ✔ Adopter les comportements efficaces d'un fonctionnement en réseau et identifier les erreurs à ne pas commettre.
- ✔ Entretenir et élargir son réseau pour trouver de nouveaux employeurs : obtenir une recommandation, entrer en contact sur les réseaux sociaux, etc.
- ✔ Identifier, en autonomie ou avec l'aide d'un tiers, ses besoins de professionnalisation et s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés pour développer ses compétences : formations, bilan de compétences, VAE.
- ✔ Réaliser une veille afin d'actualiser ses connaissances sur son secteur d'activité et d'intégrer les évolutions réglementaires ou de terrain.

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 18 Mars 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 5, 12, 19 et 26 Juin 2023

À LA DEMANDE EN PRÉSENTIEL

Pré-requis :

- Savoir utiliser Internet et les réseaux sociaux
- Apporter son ordinateur individuel, sa tablette ou son smartphone

Certification :


- BLOC 1 - Module 3/3
- Dans le cadre du Bloc Compétence 1 : Évaluation d'1h «Étude de situation professionnelle numérique»
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Droits et devoirs dans l'exercice de son métier

MIDDM2018

 21 heures

Objectif :

Comprendre et exploiter les documents cadrant son activité salariée en emploi direct en vue de la gérer, de s'informer sur ses droits et ses obligations, ainsi que de mobiliser ses droits à la formation.



Savoirs :

- ✔ Le code du travail, les notions de base de droit du travail et la convention collective en vigueur pour les SPE et les AM.
- ✔ Les obligations du salarié et celles du particulier employeur.
- ✔ Les emplois-repères, la grille de classification et la rémunération.
- ✔ La lettre d'embauche, le contrat de travail et l'avenant au contrat de travail : rôles et composantes.
- ✔ Les dispositifs de déclaration / de paiement et la mensualisation en année complète ou incomplète pour les AM.
- ✔ La période d'essai, la durée du travail, les absences, les congés et les jours fériés.
- ✔ La protection sociale et la retraite.
- ✔ La rupture du contrat de travail.
- ✔ Le classement et la conservation des documents professionnels.
- ✔ La formation continue : les droits à la formation, les modalités de départ en formation, les instances et dispositifs de formation.

Savoir-faire :

- ✔ Rechercher et se repérer dans les textes réglementaires organisant les droits et devoirs des employeurs et des salariés.
- ✔ Utiliser le simulateur de l'emploi pour déterminer son emploi-repère, son niveau et son salaire en tant que SPE.
- ✔ Analyser un bulletin de salaire et ses composantes.
- ✔ Créer son compte salarié en ligne sur le site du service CESU ou PAJEMPLOI.
- ✔ Identifier ses besoins de professionnalisation et savoir s'orienter vers les instances et dispositifs appropriés.
- ✔ S'informer sur ses droits et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 2 - Module 1/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 27 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril

LORIENT (56)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril

BREST (29)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 27 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

VANNES (56)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 27 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11, 18 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 2, 4, 9, 11, 16 et 18 Mai 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 Janvier au 3 Février
- Du 4 Février au 3 Mars
- Du 4 au 31 Mars
- Du 1^{er} au 28 Avril
- Du 29 Avril au 26 Mai
- Du 27 Mai au 23 Juin
- Du 24 Juin au 21 Juillet

Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur

MIERPE21

🕒 14 heures

Objectif :

Valoriser ses compétences et ses atouts lors d'un entretien d'embauche, identifier précisément les besoins du particulier employeur et négocier ses conditions de travail.



Savoirs :

- ✔ L'entretien d'embauche : les grandes étapes, sa préparation et l'importance de la première impression.
- ✔ L'estime de soi, l'image de soi et la confiance en soi.
- ✔ La communication et la posture professionnelle.
- ✔ La démarche de recueil d'informations.
- ✔ Les suites de l'entretien et les formalités d'embauche.

Savoir-faire :

- ✔ Préparer un entretien d'embauche et l'ensemble des documents à fournir à un particulier employeur.
- ✔ Se présenter et présenter son champ d'intervention en valorisant son parcours, ses compétences et ses atouts pour le poste visé.
- ✔ Répondre aux questions du particulier employeur et argumenter sa candidature via des exemples concrets.
- ✔ Poser des questions permettant de mieux cerner le poste et de collecter des informations sur les besoins et les attentes de la personne.
- ✔ Questionner ou reformuler les propos du particulier employeur pour s'assurer de la bonne compréhension de ses besoins et de ses attentes.
- ✔ Établir une proposition de rémunération conforme à la grille de classification, à son expérience et à ses compétences.
- ✔ Négocier ses conditions de travail en s'appuyant sur la convention collective.
- ✔ Ajuster sa proposition d'intervention en fonction de la demande et des besoins du particulier employeur.

Pré-requis :

- Pas de prérequis,
- Cependant il est conseillé d'avoir suivi la formation «Droits et Devoirs dans l'exercice de son métier» ainsi qu'une formation autour de la «Communication»

Certification :

- BLOC 2 - Module 2/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

BREST (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI


- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 8, 15, 22 et 29 Mars 2023

L'analyse des pratiques professionnelles : Démarche et séances

MIAPP21

 14 heures

Objectif :

Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.



Savoirs :

- ✓ La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.

Savoir-faire :

- ✓ Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements/sa problématique aux participants.
- ✓ Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- ✓ Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'améliorations identifiés.
- ✓ Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

ATTENTION :

Limité à 10 stagiaires inscrits

Séances de 2h réparties sur 7 dates en demi journées

Pré-requis :

- Avoir obtenu la recevabilité du projet de VAE auprès du certificateur IPERIA

Financement :

- PLAN - Cumul possible avec financement Collectivités

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4, 18 Mars, le 1^{er} Avril, les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 6, 20 Mai, les 3, 17 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

BREST (29)

- Les 4, 18 Mars, le 1^{er} Avril, les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 6, 20 Mai, les 3, 17 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars, le 8 Avril, les 13, 27 Mai et les 10 et 24 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 6, 20 Mai, les 3, 17 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars, le 8 Avril, les 13, 27 Mai et les 10 et 24 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars, le 8 Avril, les 13, 27 Mai et les 10 et 24 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 4, 18 Mars, le 1^{er} Avril, les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 4, 18 Mars, le 1^{er} Avril, les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 6, 20 Mai, les 3, 17 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 7, 14, 21, 28 Mars et les 4, 11 et 18 Avril 2023
- Les 1^{er}, 8, 15, 22, 29 Juin et le 6 Juillet 2023

S'organiser avec un tableur

MIOT21

🕒 14 heures

Objectif :

Utiliser les fonctionnalités de base d'un tableur et créer des outils de gestion pour son activité professionnelle.



Savoirs :

- ✔ Les fonctions de base du tableur.
- ✔ Les apports de l'utilisation d'un tableur dans son quotidien professionnel.

Savoir-faire :

- ✔ Insérer, supprimer ou modifier les lignes ou les colonnes.
- ✔ Fusionner une ou plusieurs cellules.
- ✔ Insérer, supprimer, renommer, déplacer et copier des feuilles.
- ✔ Copier/coller ou couper/coller une ou plusieurs cellules.
- ✔ Formater des nombres et des dates.
- ✔ Automatiser certains calculs.
- ✔ Réaliser des tableaux et des graphiques simples.
- ✔ Créer un planning et/ou un tableau de suivi et le tenir à jour.
- ✔ Créer une mise en page claire et lisible.
- ✔ Imprimer une feuille ou un classeur.

Pré-requis :

- Savoir utiliser l'ordinateur et Internet
- Apporter son ordinateur individuel

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

MORLAIX (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

RENNES (35)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Le 25 Janvier et les 1^{er}, 8 et 15 Février 2023

Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI

AMRPMI21

🕒 14 heures

Objectif :

Préparer son entretien de renouvellement d'agrément en adoptant une posture professionnelle appropriée et en communiquant autour des outils utilisés.



Savoirs :

- ✔ Les différents textes réglementaires encadrant le renouvellement de l'agrément.
- ✔ Le contenu du dossier de renouvellement d'agrément.
- ✔ Les différents profils des référents PMI et leurs rôles.
- ✔ Le renouvellement de l'agrément : les différentes étapes et les critères d'évaluation.
- ✔ L'objectif de l'entretien de renouvellement et son déroulement.
- ✔ Les principes de base de la communication interpersonnelle.
- ✔ Les différents outils éducatifs et pédagogiques tels que le projet d'accueil ou le cahier de transmission.
- ✔ L'avis du référent PMI et les étapes de validation.
- ✔ Les causes principales de retrait et le rôle de la commission consultative paritaire départementale.

Savoir-faire :

- ✔ Préparer ses réponses aux questions principales et les formaliser à l'écrit.
- ✔ Prévoir l'organisation matérielle durant le déroulement de l'entretien.
- ✔ Adopter une posture appropriée en favorisant l'écoute et l'argumentation.
- ✔ Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à son interlocuteur.
- ✔ Présenter et argumenter l'utilisation des différents outils dans ses pratiques professionnelles quotidiennes.
- ✔ Construire une relation de confiance pérenne avec son référent PMI en formalisant ensemble des axes d'amélioration et en considérant le référent PMI comme une personne ressource.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles notamment en participant à des temps d'échanges.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 13 et 20 Mai 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

BREST (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 13 et 20 Mai 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

RENNES (35)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 13 et 20 Mai 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 6, 13, 20 et 27 Mars 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 au 27 Janvier
- Du 28 Janvier au 17 Février
- Du 18 Février au 10 Mars
- Du 11 au 31 Mars
- Du 1 au 21 Avril
- Du 22 Avril au 12 Mai
- Du 13 Mai au 2 Juin
- Du 3 au 23 Juin
- Du 24 Juin au 14 Juillet

Construire son projet d'accueil

MIPA21

🕒 21 heures

Objectif :
Valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Le projet d'accueil : définition, rôle, rubriques, supports.
- ✔ Les structures et les dispositifs ressources pour les AMGE.
- ✔ La famille d'hier à aujourd'hui : évolutions et représentations.
- ✔ La charte de la laïcité.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 10 principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Choisir un support de production, créer une trame type de son projet d'accueil et déterminer les rubriques constitutives.
- ✔ Expliquer le projet d'accueil aux parents et s'assurer de son adéquation avec leur projet éducatif en instaurant un dialogue centré sur leurs pratiques et leurs choix éducatifs.
- ✔ Adopter une posture professionnelle de jugement en respectant le principe de neutralité et de laïcité.
- ✔ Se positionner en tant que professionnel sans se substituer aux parents en clarifiant le rôle et la place de chacun.
- ✔ Intégrer dans son projet d'accueil les modalités de participation et d'implication des familles.
- ✔ Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- ✔ Actualiser ses connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais d'informations appropriés, intégrer les évolutions et faire évoluer son projet d'accueil.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 5 - Module 1/2

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11, 18 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et 3 Juin 2023
- Les 3, 17 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023
- Les 1^{er}, 8 et 15 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023
- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023
- Les 1^{er}, 8 et 15 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023
- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023
- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

BREST (29)

- Les 11, 18 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et 3 Juin 2023
- Les 3, 17 et 24 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023
- Les 1^{er}, 8 et 15 Juillet 2023

VANNES (56)

- Les 11, 18 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et 3 Juin 2023
- Les 3, 17 et 24 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 14, 28 Janvier et 11 Mars 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023
- Les 1^{er}, 8 et 15 Juillet 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 Janvier au 3 Février
- Du 4 Février au 3 Mars
- Du 4 au 31 Mars
- Du 1^{er} au 28 Avril
- Du 29 Avril au 26 Mai
- Du 27 Mai au 23 Juin
- Du 24 Juin au 21 Juillet

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 7, 9, 14, 16, 21 et 23 Mars 2023

La démarche d'observation auprès de l'enfant

MIDDE21

🕒 14 heures

Objectif :
Être sensibilisé à la démarche d'observation et être en mesure d'utiliser cet outil au quotidien pour ajuster au mieux son accompagnement.



Savoirs :

- ✔ La démarche d'observation : enjeux, objectifs et moyens.
- ✔ Les objectifs de la démarche d'observation.
- ✔ Les différents types d'observation dont l'observation projet.
- ✔ Les différentes conditions d'observation.
- ✔ Le choix des thèmes de l'observation.
- ✔ Les effets de l'observation sur les enfants, les parents et les professionnels .
- ✔ Les principaux outils d'observation : grilles ou notes.
- ✔ L'analyse des données observées.
- ✔ La notion de discrétion professionnelle.

Savoir-faire :

- ✔ Créer et utiliser une grille/fiche d'observation.
- ✔ Préparer, organiser et définir un objectif d'observation.
- ✔ Observer et analyser des situations de la vie quotidienne et/ou plus spécifiques.
- ✔ Affiner son sens de l'observation par l'analyse du langage corporel.
- ✔ Analyser ses observations et ajuster son accompagnement.
- ✔ Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- ✔ Partager ses observations de manière objective et adaptée en fonction des interlocuteurs.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- ✔ Repérer tout signe de stress, d'un trouble relationnel précoce ou de maltraitance et agir en conséquence.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et 8 Avril 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et 8 Avril 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et 8 Avril 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 7, 14, 21 et 28 Juin 2023

Spécificités et fondamentaux d'une MAM

AMMAM21

🕒 21H (14H dans le cadre du CQP)

Objectif :

Prendre en compte les fondamentaux d'une MAM et ses spécificités éventuelles afin de définir l'identité ainsi que le cadre éducatif et participatif de la MAM.



Savoirs :

- ✔ Les MAM d'hier à aujourd'hui : origines, évolutions, principales caractéristiques et cadre réglementaire.
- ✔ Les différents types de MAM
- ✔ Le projet d'accueil et la charte de fonctionnement : définition, rôle et rubriques
- ✔ Les structures ressources pour les porteurs de projet de la MAM.

Savoir-faire :

- ✔ Cerner les enjeux autour du concept de la délégation d'accueil en MAM.
- ✔ Déterminer l'identité de la MAM et ses spécificités, créer les trames des projets et charte de fonctionnement.
- ✔ Solliciter les structures ressources dans la création des outils éducatifs et de fonctionnement.
- ✔ Ajuster l'élaboration des outils en fonction des destinataires et des attendus des partenaires institutionnels.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- CQP MAM - Module 1/4 Composante 1

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 3, 10 Juin et 1^{er} Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Le 21 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 17 et 24 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4, 11 et 18 Mars 2023
- Les 6, 20 et 27 Mai 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 21 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 17 et 24 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 4, 11 et 18 Mars 2023
- Les 6, 20 et 27 Mai 2023

LORIENT (56)

- Les 4, 11 et 18 Mars 2023
- Les 6, 20 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 3, 10 Juin et 1^{er} Juillet 2023

RENNES (35)

- Le 21 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 17 et 24 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 3, 10 Juin et 1^{er} Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 21 Janvier, 4 Février et 4 Mars 2023
- Le 27 Mai, 17 et 24 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 8, 15, 22 et 29 Mars 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 Janvier au 3 Février
- Du 4 Février au 3 Mars
- Du 4 au 31 Mars
- Du 1 au 28 Avril
- Du 29 Avril au 26 Mai
- Du 27 Mai au 23 Juin
- Du 24 Juin au 21 Juillet

Démarche d'études de besoins à la création d'une MAM

AMEBMAM21

🕒 14 heures

Objectif :

Réaliser une étude de besoins et se rapprocher des personnes ressources.



Savoirs :

- ✔ Le rôle, l'objectif d'une étude de besoins.
- ✔ Les différentes étapes à la réalisation d'une étude de besoins.
- ✔ Les différentes données et sources d'informations.
- ✔ Les principaux outils de recueil de données tels que les enquêtes.
- ✔ Les principaux moyens et formes de restitution des résultats telles que les représentations graphiques.

Savoir-faire :

- ✔ Définir un budget pour la réalisation de cette étude.
- ✔ Délimiter le périmètre de l'étude en fonction du projet.
- ✔ Sélectionner les sources d'informations existantes et exploiter les données quantitatives et qualitatives.
- ✔ Créer et utiliser les outils de recueil de données.
- ✔ Analyser le contexte démographique local et ses besoins d'accueil.
- ✔ Analyser les besoins couverts dans le secteur délimité et les perspectives de développement.
- ✔ Identifier les lieux et équipements ressources pour un accueil de qualité.
- ✔ Déterminer les points forts et faibles et réajuster le projet de création de la MAM.
- ✔ Communiquer les résultats en utilisant les formes et les moyens de restitution des résultats en fonction des interlocuteurs.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- CQP MAM - Module 2/4 Composante 1

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

BREST (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

QUIMPER (29)

- Les 4 et 25 Mars 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4 et 25 Mars 2023

LORIENT (56)

- Les 4 et 25 Mars 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 3, 10, 17 et 19 Avril 2023

Gestion financière et plan de communication d'une MAM

AMGFMAM21

🕒 14 heures

Objectif :

Elaborer le budget d'une MAM en utilisant les outils et les supports adaptés et en intégrant un plan de communication afin de promouvoir et pérenniser la MAM.

Savoirs :

- ✔ Le rôle, l'objectif d'un budget.
- ✔ Les différentes sources de financement possibles.
- ✔ Les aides matérielles et financières.
- ✔ Les charges fixes et les charges variables.
- ✔ Les principaux outils et logiciels de tableaux budgétaires.
- ✔ Les principales étapes d'une stratégie de communication : pourquoi, qui, quoi, comment, quand et combien ?
- ✔ Les outils et supports de communication dont les réseaux sociaux.

Savoir-faire :

- ✔ Estimer les charges prévisionnelles liées au projet de création de la MAM.
- ✔ Chiffrer ses objectifs.
- ✔ Prévoir et chiffrer les dépenses et les recettes.
- ✔ Créer et compléter l'outil de suivi budgétaire.
- ✔ Mettre en œuvre les actions de suivi et réajuster le budget pour obtenir une marge.
- ✔ Formuler ses objectifs de communication et le message à véhiculer.
- ✔ Planifier le plan de communication.
- ✔ Créer les supports de communication.
- ✔ Utiliser les médias adaptés.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- CQP MAM - Module 3/4
Composante 1

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 13 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

MORLAIX (29)

- Les 13 et 27 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Les 17 et 24 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 13 et 27 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 17 et 24 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 17 et 24 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 5, 12, 19 et 26 Juin 2023

Les réglementations d'une MAM

AMRMAM21

🕒 14 heures

Objectif :

Appliquer les différentes réglementations liées aux MAM et constituer son dossier administratif de demande d'ouverture.



Savoirs :

- ✔ Les étapes de création du statut juridique de la MAM.
- ✔ Le règlement général sur la protection des données personnelles.
- ✔ La réglementation et les préconisations en vigueur liées à l'accueil de jeunes enfants parmi lesquels les normes hygiène et sécurité, mise en accessibilité, taille et superficie de l'espace.
- ✔ La réglementation liée à l'obtention de l'ERP 4 et 5.
- ✔ La procédure d'autorisation d'ouverture du local par les services de la PMI.
- ✔ Les formalités d'assurance professionnelle et d'autorisation professionnelle.
- ✔ Les modifications de l'agrément AM à domicile pour exercer en MAM.
- ✔ Le dossier de demande d'ouverture d'une MAM et les documents associés.
- ✔ Le suivi et l'accompagnement de la MAM par le service de la PMI.

Savoir-faire :

- ✔ Accomplir les formalités de déclaration et d'enregistrement du statut juridique de la MAM.
- ✔ Mettre en œuvre la politique de protection des données personnelles.
- ✔ S'appuyer si besoin sur les personnes ressources pour rechercher le local de la MAM.
- ✔ Mettre aux normes le local selon les différents attendus et réglementations en vigueur.
- ✔ Ajuster l'aménagement du local en fonction des éventuelles spécificités de la MAM.
- ✔ Effectuer une demande de modification d'agrément pour exercer en MAM.
- ✔ Constituer le dossier (administratif) de demande d'ouverture d'une MAM.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- CQP MAM - Module 4/4
Composante 1

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 20 et 27 Mai 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 17 et 24 Juin 2023

BREST (29)

- Les 20 et 27 Mai 2023

MORLAIX (29)

- Les 17 et 24 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 3 et 10 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 17 et 24 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 3 et 10 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 3 et 10 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 20 et 27 Mai 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 3 et 10 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 3, 5, 10 et 12 Juillet 2023

Gérer son stress en situation professionnelle

MISSP21

🕒 14 heures

Objectif :

Gérer au quotidien les influences de son stress sur son activité professionnelle et ainsi proposer un accompagnement de qualité.



Savoirs :

- ✔ La définition du stress, les différents types de stress et les mécanismes associés.
- ✔ Les différents états du stress, ses causes et ses conséquences.
- ✔ Les facteurs et modérateurs de stress.
- ✔ Le stress en situation professionnelle : impacts sur l'accompagnement et sur sa qualité.
- ✔ La communication bienveillante.
- ✔ Les mécanismes de défense et d'adaptation face au stress.
- ✔ Les différentes techniques de relaxation.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer et analyser les mécanismes physiologiques et psychologiques de son stress.
- ✔ Repérer les situations professionnelles de stress à fort impact émotionnel.
- ✔ Analyser les sources de son stress et leurs impacts en situation professionnelle.
- ✔ Connaître ses besoins pour mieux anticiper les situations de stress.
- ✔ Mettre en place ses propres stratégies pour surmonter une situation de stress.
- ✔ Mettre en pratique des techniques de relaxation utilisables au quotidien.
- ✔ Intégrer dans son quotidien professionnel des rituels de relaxation.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Le 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 28 Janvier et 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

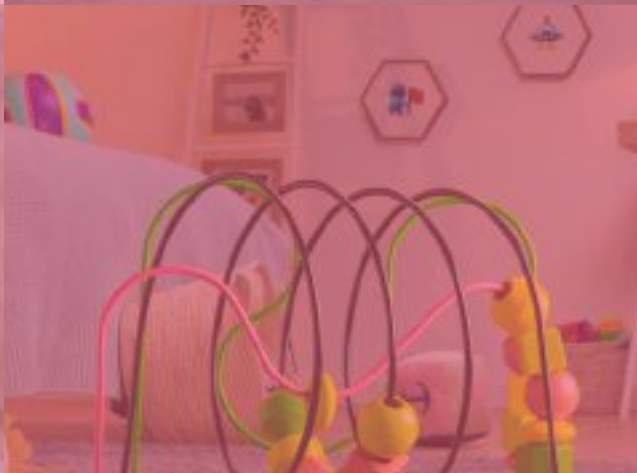
Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 au 27 Janvier
- Du 28 Janvier au 17 Février
- Du 18 Février au 10 Mars
- Du 11 au 31 Mars
- Du 1 au 21 Avril
- Du 22 Avril au 12 Mai
- Du 13 Mai au 2 Juin
- Du 3 au 23 Juin
- Du 24 Juin au 14 Juillet



Accompagnement de l'enfant

Mieux comprendre l'enfant pour mieux l'accompagner

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant	46
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant	48
Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille	50
Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien	52
Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon	54
S'occuper d'un enfant né prématurément	56
Approches pédagogiques plurielles : Penser ses pratiques autrement	58
S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans	60
Développement et troubles du langage	62
Maltraitance et enfance en danger	64

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

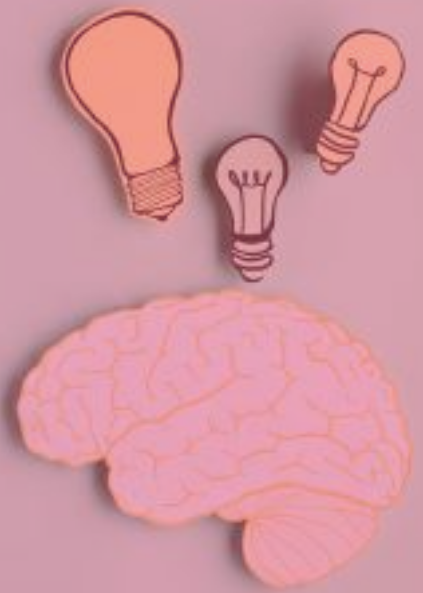
Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant

MICDCE21

🕒 14 heures

Objectif :

Identifier les fondamentaux des neurosciences affectives et sociales pour ainsi proposer un accompagnement plus pertinent et prévenant.



Savoirs :

- ✔ Les principaux apports des neurosciences affectives et sociales sur le développement du cerveau de l'enfant.
- ✔ L'action des neurones miroirs et leur rôle dans le développement de l'enfant.
- ✔ Le rôle des différentes hormones dans le développement du cerveau de l'enfant et sur son comportement.
- ✔ Les bienfaits du plaisir et du maternage sur la maturation du cerveau.
- ✔ L'impact des émotions sur le cerveau de l'enfant : l'importance de la régulation émotionnelle.
- ✔ Les stress majeurs et les violences éducatives ordinaires.
- ✔ Les effets néfastes du stress sur le cerveau et les troubles associés.
- ✔ Les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans sur la maturation du cerveau de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables au développement du cerveau de l'enfant.
- ✔ Analyser les mécanismes du stress et de la peur sur le système nerveux et endocrinien.
- ✔ Repérer les signaux d'alerte chez un enfant exposé à un stress.
- ✔ Repérer toute situation de stress majeur et alerter les interlocuteurs compétents.
- ✔ S'informer sur les neurosciences affectives et sociales pour actualiser ses connaissances via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

BREST (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE


- Les 8, 15, 22 et 29 Mars 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 au 27 Janvier
- Du 28 Janvier au 17 Février
- Du 18 Février au 10 Mars
- Du 11 au 31 Mars
- Du 1^{er} au 21 Avril
- Du 22 Avril au 12 Mai
- Du 13 Mai au 2 Juin
- Du 3 au 23 Juin
- Du 24 Juin au 14 Juillet

Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant

MICDE21

 14 heures

Objectif :

Comprendre les particularités du développement global de l'enfant et ainsi se situer dans une démarche de prévention.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Les différents types de prévention et le principe d'attention précoce.
- ✔ La notion de sphère de développement, ses différentes dimensions et ses grands principes.
- ✔ Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- ✔ Les postures favorables au développement de l'enfant et d'un attachement sécure.
- ✔ Les besoins fondamentaux et les rythmes biologiques de l'enfant.
- ✔ L'adolescence et ses principaux changements : pubertaire, affectif et cognitif.
- ✔ Le processus d'interaction des différents cercles de vie dans l'accompagnement de l'adolescent.
- ✔ Les troubles de l'adolescence et les signes d'alerte.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les postures favorables au développement de l'enfant et d'un attachement sécure.
- ✔ Actualiser les connaissances sur le développement global de l'enfant via les relais informations appropriés.
- ✔ Intégrer les évolutions réglementaires.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 7 - Module 1/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 7 et 21 Janvier 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Les 7 et 21 Janvier 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 7 et 21 Janvier 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 6, 13, 20 et 27 Mars

Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille

MICIE21

🕒 14 heures

Objectif :

Comprendre les impacts d'une utilisation inadaptée des écrans afin d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille au quotidien et se situer dans une démarche de prévention.



Savoirs :

- ✔ L'évolution du numérique et sa place dans notre société, dans les familles et dans son activité professionnelle
- ✔ Les différents écrans, interactifs et non-interactifs, et leurs usages.
- ✔ Les principales recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans.
- ✔ Les impacts des écrans sur le cerveau, le développement global et le comportement de l'enfant.
- ✔ Les risques pathologiques liés à une utilisation inadaptée des écrans.
- ✔ Les menaces et dérives présentes sur Internet.
- ✔ Les sites et ouvrages ressources pour la prévention des risques liés à une utilisation inadaptée des écrans.

Savoir-faire :

- ✔ Appliquer et ajuster les recommandations en vigueur concernant l'usage des écrans en fonction de l'enfant.
- ✔ Identifier les signaux d'alerte d'une exposition inadaptée aux écrans.
- ✔ Encourager l'enfant à parler de ce qu'il fait et voit sur les écrans.
- ✔ Encourager l'enfant et/ou sa famille à associer les consommations d'écrans à une durée définie.
- ✔ Encourager l'enfant et/ou sa famille à diversifier les activités en privilégiant la création sur la seule consommation.
- ✔ Sensibiliser l'enfant aux risques liés aux usages numériques sur Internet.
- ✔ Utiliser les outils numériques comme supports éducatifs et pédagogiques.
- ✔ Sensibiliser l'enfant et/ou sa famille aux risques d'une utilisation inadaptée et si besoin les orienter vers des interlocuteurs compétents.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 5, 12, 19 et 26 Juin 2023

Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien

MICE21

🕒 14 heures

Objectif :

Comprendre le rôle des émotions et leurs manifestations afin de favoriser le développement des compétences émotionnelles de l'enfant et de l'accompagner dans les échanges émotionnels et les régulations éventuelles.



Savoirs :

- ✔ Les émotions : rôle, fonctions et manifestations.
- ✔ L'impact des manifestations émotionnelles de l'enfant sur le professionnel.
- ✔ L'immaturation cérébrale et les impacts des émotions sur le cerveau.
- ✔ Les principaux mouvements et outils pédagogiques autour des émotions de l'enfant tels que la communication bienveillante.
- ✔ La place de l'attachement dans le processus de régulation émotionnelle.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer les besoins satisfaits et insatisfaits, faire le lien avec l'expression émotionnelle de l'enfant et ajuster sa posture.
- ✔ Analyser ses propres mécanismes de gestion émotionnelle pour mieux accompagner l'enfant au quotidien.
- ✔ Distinguer les émotions de l'enfant de ses propres émotions.
- ✔ Poser un cadre contenant et formuler des limites avec des messages clairs, positifs adaptés à l'enfant.
- ✔ Diminuer les situations d'agressivité et les états d'excitation en appliquant les principes de la communication bienveillante.
- ✔ Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant en étant à l'écoute de ses ressentis avec les mots.
- ✔ Aider l'enfant à mieux appréhender son propre fonctionnement émotionnel en utilisant des jeux et ressources pédagogiques appropriées.
- ✔ Expérimenter différentes techniques de relaxation d'apaisement émotionnel.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 14 et 21 Janvier 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

BREST (29)

- Les 14 et 21 Janvier 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 14 et 21 Janvier 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et 3 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 3, 10, 17 et 19 Avril 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 au 27 Janvier
- Du 28 Janvier au 17 Février
- Du 18 Février au 10 Mars
- Du 11 au 31 Mars
- Du 1 au 21 Avril
- Du 22 Avril au 12 Mai
- Du 13 Mai au 2 Juin
- Du 3 au 23 Juin
- Du 24 Juin au 14 Juillet

Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon

MICSEFG21

🕒 14 heures

Objectif :
Renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes de genre dans ses pratiques quotidiennes.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Les fondamentaux de la socialisation différenciée des filles et des garçons dans la petite enfance.
- ✔ L'impact des stéréotypes de genre sur la construction de l'égalité homme-femme.
- ✔ Les sites et outils ressources pour la promotion de l'égalité filles-garçons.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en lien son projet d'accueil avec le principe 7 du texte cadre pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Analyser les stéréotypes de genre dans ses propres représentations, attitudes et environnement de travail.
- ✔ Valoriser l'enfant pour ses qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype.
- ✔ Aménager des espaces de jeux -genrés.
- ✔ Proposer et encourager les filles et les garçons à aller de la même manière vers des jouets et activités traditionnellement différenciées et suscitant leurs intérêts, sans les freiner.
- ✔ Organiser des temps de jeux et d'activités -stéréotypés y compris en cas de groupes mixtes.
- ✔ Proposer une littérature jeunesse -genrée et -stéréotypée.
- ✔ Observer les interactions des enfants accueillis et décrypter les reproductions stéréotypés de genre.
- ✔ Pratiquer l'équité dans la régulation, l'expression des émotions et dans la prise de parole des enfants.
- ✔ Inciter indifféremment filles et garçons à participer aux tâches de la vie quotidienne.
- ✔ Impliquer aussi bien les pères que les mères dans le quotidien de l'enfant.
- ✔ Argumenter ses choix éducatifs et de postures à la famille, tout en se situant dans le dialogue.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement afin d'adopter une posture bienveillante.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 20 et 27 Mai 2023

RENNES (35)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 20 et 27 Mai 2023

LORIENT (56)

- Les 20 et 27 Mai 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 20 et 27 Mai 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 5, 12, 19 Avril et le 10 Mai 2023

S'occuper d'un enfant né prématurément

MIENP19

🕒 21 heures

Objectif :

Prendre en charge et accompagner au quotidien un enfant né prématurément afin de prévenir ou d'accompagner les différents troubles qui pourraient l'affecter.



Savoirs :

- ✔ Les différents types de prématurité et leurs causes.
- ✔ Les impacts de la prématurité chez l'enfant, les éventuelles séquelles et types de handicap en lien avec une prématurité.
- ✔ Les conséquences des périodes d'hospitalisation sur l'enfant et sur la construction du lien parents/enfant.
- ✔ Les troubles précoces de la relation chez l'enfant prématuré.
- ✔ Les troubles posturo-moteurs et les troubles de l'oralité : prévention et prise en charge.
- ✔ Les associations et les professionnels compétents.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en place un cadre contenant et sécurisant et utiliser des moyens de communication appropriés pour rassurer l'enfant.
- ✔ Mettre en place des stratégies pour diminuer les sources d'hyperstimulation au sein du domicile.
- ✔ Utiliser des techniques posturales simples afin de diminuer l'hypertonie, l'hypertension et/ou l'insécurité affective de l'enfant.
- ✔ Prévenir les retards psychomoteurs et stimuler l'enfant par un aménagement de l'espace et un matériel adapté à ses besoins.
- ✔ Adapter l'alimentation et les ustensiles pour la prise des repas en fonction des besoins et capacités de l'enfant.
- ✔ Appliquer la procédure de prise en charge et d'alerte en cas de convulsion de l'enfant.
- ✔ Observer les interactions de l'enfant avec son entourage proche dans le cadre d'un soutien à la parentalité.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- ✔ Travailler en partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire de prise en charge de l'enfant.
- ✔ Repérer tout signe de stress et/ou d'un trouble relationnel précoce et agir en conséquence.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Automne 2023 pour le présentiel

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 13, 20 Mai et 3 Juin 2023

BREST (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

MORLAIX (29)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 13, 20 Mai et 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

RENNES (35)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 13, 20 Mai et 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Automne 2023 pour le présentiel

LORIENT (56)

- Automne 2023 pour le présentiel

VANNES (56)

- Automne 2023 pour le présentiel

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- À la demande

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- À la demande

Approches pédagogiques plurielles : Penser ses pratiques autrement

MIPAP21

🕒 14 heures

Objectif :

S'approprier les grands courants des principales pédagogies dites «actives» et des mouvements de pensées scientifiques et pédagogiques actuels afin de réfléchir et de penser autrement ses pratiques.



Savoirs :

- ✔ L'évolution de l'accueil de l'enfant au fil du temps.
- ✔ L'importance des choix pédagogiques et leurs influences dans ses pratiques quotidiennes.
- ✔ Les principes majeurs de la pédagogie «active» versus pédagogie «traditionnelle».
- ✔ Les principaux pédagogues issus du mouvement de l'éducation nouvelle ou pédagogie dite «active»: origines et grands concepts.
- ✔ Les principaux mouvements pédagogiques et scientifiques actuels.

Savoir-faire :

- ✔ Enrichir son projet d'accueil en s'inspirant des principales idées des approches pédagogiques et scientifiques.
- ✔ S'interroger sur ses propres valeurs personnelles et éducatives, ses limites et motivations dans son travail auprès de l'enfant.
- ✔ Repérer les spécificités et les points communs aux différentes approches pédagogiques et scientifiques.
- ✔ Analyser dans les approches pédagogiques et scientifiques les aspects favorables dans le développement global de l'enfant, la maturation de son cerveau et la confiance en soi.
- ✔ Observer son environnement existant et réfléchir aux moyens et aux possibilités d'adaptation aux principes des différentes approches pédagogiques et scientifiques.
- ✔ Échanger avec les familles sur les pédagogies spécifiques de chacun et leur partager la richesse de se situer dans une pluralité d'approche.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

BREST (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 3, 10, 17 et 24 Mai 2023

S'occuper d'un enfant de 0 à 3 ans

MISE0-3ANS2018  35 heures

Objectif :
Proposer un accompagnement adapté aux besoins et au développement global d'un jeune enfant dans les différents temps du quotidien.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Le développement global du jeune enfant dans ses différentes dimensions
- ✔ Les enjeux du processus d'attachement et ses fonctions.
- ✔ La surveillance de l'état de santé de l'enfant et la protection de la mort subite et inattendue du nourrisson.
- ✔ Le maternage chez le jeune enfant, ses bienfaits dans la maturation de son cerveau.
- ✔ Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipement de déplacement.
- ✔ Les soins d'hygiène et de confort du jeune enfant ; les enjeux autour de la notion d'acquisition de la propreté.
- ✔ Les besoins nutritionnels du jeune enfant,
- ✔ Les principaux jouets, jeux et activités du jeune enfant et leurs apports
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et stéréotypes de genre pouvant nuire à la qualité du développement du jeune enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en place un cadre contenant et sécurisant.
- ✔ Adapter sa communication et ses interventions.
- ✔ Organiser les différents temps du quotidien et dispenser les soins dans le respect des besoins de l'enfant.
- ✔ Manipuler et porter le jeune enfant selon les recommandations en vigueur en prévenant les troubles musculosquelettiques.
- ✔ Accompagner l'évolution alimentaire des enfants
- ✔ Sélectionner des jouets et aménager des espaces de jeux et d'activités variés
- ✔ Transmettre les règles sociales, de sécurité et d'hygiène
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques afin d'adopter une posture bienveillante.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille en échangeant quotidiennement.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Développement et troubles du langage

MIDTL21

🕒 14 heures

Objectif :

Comprendre le développement langagier dans sa globalité pour percevoir les éventuels troubles du langage de l'enfant et ajuster son accompagnement.



Savoirs :

- ✔ La langue VS le langage : le développement langagier dans sa dimension multimodale et interactive.
- ✔ Les différentes étapes et les différents troubles d'acquisition du langage.
- ✔ Le rôle des adultes dans l'acquisition du langage.
- ✔ Le livre comme support d'acquisition au langage écrit et d'accès à la culture.
- ✔ Le bilinguisme et les spécificités des troubles de langage chez les enfants issus de familles multiculturelles.
- ✔ Les principales orientations thérapeutiques ; les centres de référence des troubles du langage et les différents professionnels du domaine.

Savoir-faire :

- ✔ Distinguer un retard simple d'un trouble avéré et alerter si besoin en orientant vers les professionnels compétents.
- ✔ Identifier et caractériser les différents troubles et alerter si besoin.
- ✔ Encourager les conversations libres entre enfants et instaurer quotidiennement des temps de dialogue enfant/adulte.
- ✔ Mettre en place des situations de jeu ou des temps d'éveil porteurs de langage.
- ✔ Créer ou adapter certains jeux/ activités en utilisant des stratégies et/ ou des variantes afin de faciliter la participation de l'enfant selon ses besoins.
- ✔ Se servir du livre et des activités langagières dans l'acquisition du langage écrit et/ou en cas de situations spécifiques.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- ✔ Travailler en équipe et être en capacité de solliciter un partenariat auprès d'une équipe pluridisciplinaire.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

BREST (29)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 5, 12, 19 et 26 Juin 2023

Maltraitance et enfance en danger

MIMED21

🕒 14 heures

Objectif :

Repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance pour ajuster son accompagnement et alerter si nécessaire.



Savoirs :

- ✔ La définition de la maltraitance de l'OMS.
- ✔ Les textes législatifs définissant la maltraitance et leurs obligations légales.
- ✔ La maltraitance d'hier à aujourd'hui : quelles évolutions ?
- ✔ Les négligences lourdes, les différentes violences dont les violences éducatives ordinaires.
- ✔ Les principaux signes et symptômes de maltraitance.
- ✔ Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'enfant et la notion de traumatisme.
- ✔ Les dysfonctionnements familiaux et les signaux d'alerte.
- ✔ L'observation comme outil de prévention et d'accompagnement.
- ✔ Le signalement : démarches et interlocuteurs.
- ✔ Les différents interlocuteurs compétents.

Savoir-faire :

- ✔ Se situer dans le dispositif de protection de l'enfance.
- ✔ Se servir de l'observation au quotidien pour repérer toute suspicion de maltraitance.
- ✔ Adopter une posture et une communication permettant à l'enfant de se sentir en confiance et de parler.
- ✔ Savoir recueillir la parole de l'enfant et l'accompagner dans cette verbalisation.
- ✔ Communiquer sur des faits observés et faciliter les échanges entre les différents interlocuteurs.
- ✔ Partager ses doutes et alerter les bons interlocuteurs en cas de suspicion de maltraitance.
- ✔ Se situer face à une famille potentiellement maltraitante.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 3 et 10 Juin 2023

BREST (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 3 et 10 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

RENNES (35)

- Le 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 3 et 10 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

LORIENT (56)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 7, 14, 21 et 28 Juin 2023



Accompagnement de l'enfant

Accueillir et accompagner sur les différents temps de la journée

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration	68
Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant	70
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements	72
État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques	74
Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes	76
Contes et histoires à raconter	78
Éveil musical et artistique	79
Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces	80
Accompagnement des enfants en MAM	82
Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût	84
Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	86
Interculturalité et accueil de l'enfant	87
Accueils occasionnels	88

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

MIDAP21

🕒 21 heures

Objectif :

Mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité.



Savoirs :

- ✔ La démarche d'accompagnement personnalisé : objectifs, méthodes et outils.
- ✔ Le rôle et la place de chacun dans l'accompagnement de l'enfant : principes et engagement.
- ✔ La démarche du recueil d'informations : objectifs, méthodes et outils.
- ✔ L'importance de la démarche d'observation dans un accompagnement personnalisé.
- ✔ Les principes fondamentaux de la communication interpersonnelle et de la communication bienveillante.
- ✔ Les transmissions quotidiennes : conditions, supports, cadre et place de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Instaurer un climat de confiance avec les parents et un dialogue centré sur les pratiques et les choix éducatifs des parents.
- ✔ Expliquer aux parents le rôle de l'AMGE et les limites de son intervention afin de favoriser la collaboration.
- ✔ Collecter des informations sur l'histoire de l'enfant, ses habitudes, ses besoins, ses centres d'intérêt et ses capacités.
- ✔ Co-définir avec la famille les objectifs et les modalités d'accompagnement.
- ✔ Mettre en place des périodes de familiarisation et des rituels d'accueil et de séparation.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement en vue d'ajuster l'intervention dès que nécessaire.
- ✔ Ajuster l'accompagnement personnalisé en fonction de ses observations et des évolutions de la situation de l'enfant.
- ✔ Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création de liens entre les parents, l'enfant et l'AMGE.
- ✔ Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant.
- ✔ Ajuster les temps d'échanges en fonction de la disponibilité de chacun.
- ✔ Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 5 - Module 2/2
- Dans le cadre du Bloc Compétence 5 : Évaluation d'1h «Étude de situation professionnelle numérique»
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 13 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 13 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023

BREST (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 13 Mai 2023

VANNES (56)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 6, 13 et 27 Mai 2023
- Le 24 Juin, 1^{er} et 8 Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 4, 6, 11, 13, 18 et 20 Avril 2023

Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant

MIAAQ21

🕒 21 heures

Objectif :

Accompagner l'enfant dans les actes du quotidien en le positionnant comme acteur afin de favoriser son autonomie.



Savoirs :

- ✔ La place du professionnel dans les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- ✔ Les rythmes biologiques et besoins physiologiques de l'enfant et de l'adolescent.
- ✔ La pudeur, l'intimité et l'estime de soi.
- ✔ Le matériel, les produits et les recommandations pour les soins d'hygiène, de confort et d'endormissement.
- ✔ Les enjeux autour de la notion d'acquisition de propreté.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les actes du quotidien.

Savoir-faire :

- ✔ Adapter sa communication pour informer et rassurer l'enfant durant les actes du quotidien.
- ✔ Faire participer l'enfant et ajuster ses gestes en fonction de ses capacités et de ses réactions.
- ✔ Aménager le domicile ou proposer des aménagements adaptés aux besoins de l'enfant.
- ✔ Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- ✔ Organiser les soins d'hygiène, de confort et l'accompagnement au sommeil des enfants en fonction de leur rythme.
- ✔ Appliquer les gestes techniques liés aux soins d'hygiène, de confort, d'habillement et de déshabillage selon les recommandations en vigueur et en utilisant le matériel et les produits adaptés.
- ✔ Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté et en concertation avec sa famille.
- ✔ Utiliser les matériels de puériculture adaptés aux enfants selon les réglementations.
- ✔ Transmettre les règles sociales, d'hygiène et de sécurité.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 6 - Module 1/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 20 Mai et 3 Juin 2023

BREST (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 20 Mai et 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 20 Mai et 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

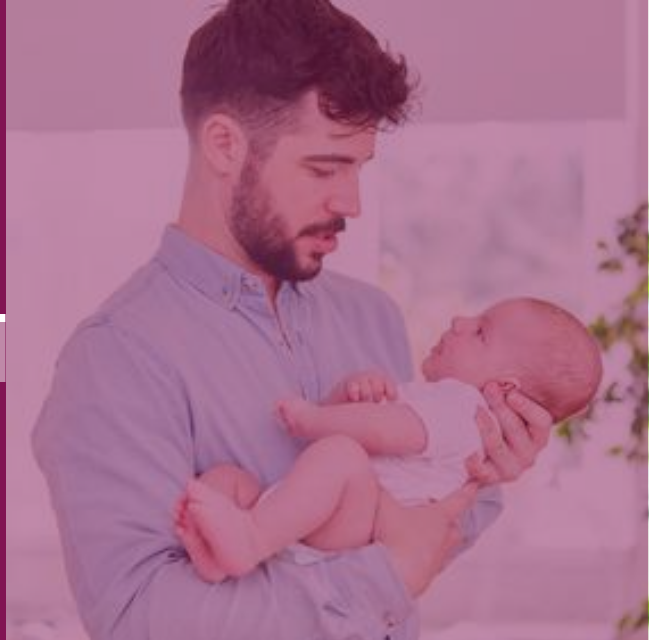
Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements

MIPMD21

🕒 21 heures

Objectif :

Porter, manipuler, déplacer l'enfant au quotidien en le positionnant comme acteur afin de mieux l'accompagner dans son développement tout en respectant les attentes des familles et en prenant soin de soi et de son confort physique.



Savoirs :

- ✔ L'historique du portage et le contexte socioculturel.
- ✔ Les différents types et dispositifs de portage, les principaux matériels et équipement de déplacement.
- ✔ Les apports du portage et ses fonctions dans le développement psychomoteur, affectif de l'enfant et en cas de situations spécifiques tel que le reflux.
- ✔ Les normes et homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- ✔ Le cadre réglementaire et les recommandations liés aux déplacements extérieurs.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser ses propres représentations et appréhensions face au portage et mesurer leurs répercussions sur l'accompagnement de l'enfant.
- ✔ Manipuler et porter le jeune enfant en toute sécurité et en appliquant les appuis essentiels.
- ✔ Utiliser selon les recommandations en vigueur les dispositifs de portage, matériels de puériculture et de déplacement adaptés à ses besoins, ceux de l'enfant et aux demandes des familles.
- ✔ Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pour informer et rassurer l'enfant durant le portage, manipulations et déplacements.
- ✔ Observer les évolutions des besoins de l'enfant et ses réactions corporelles et émotionnelles, ajuster sa posture et/ou le type de portage.
- ✔ Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- ✔ Se prémunir des autorisations éventuelles pour sécuriser les déplacements extérieurs.
- ✔ Transmettre à l'enfant les règles de sécurité en formulant des messages clairs, positifs adaptés à ses capacités.
- ✔ Adopter les postures prévenant les troubles musculosquelettiques et les principes d'économie d'effort.
- ✔ Expliquer les apports et les limites du portage à la famille.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 6 - Module 2/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 21, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 3, 10 et 24 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

BREST (29)

- Les 21, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 3, 10 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 21 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

RENNES (35)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 21 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Le 21 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

VANNES (56)

- Les 21, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 3, 10 et 24 Juin 2023


Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

État de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

MIESE21

 14 heures

Objectif :

Adopter les bonnes pratiques en ce qui concerne la santé de l'enfant et ce en toute sécurité et bienveillance dans le respect de ses limites professionnelles.



Savoirs :

- ✔ Le cadre réglementaire en vigueur et les recommandations concernant l'administration des médicaments et en cas d'accident.
- ✔ Les principales maladies infantiles.
- ✔ Les gestes paramédicaux.
- ✔ Les conduites à tenir en cas d'urgence médicale et d'accident dont la mort subite du nourrisson et le syndrome du bébé secoué.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer dans le projet d'accueil les conditions d'accueil d'un enfant malade et sécuriser ses interventions.
- ✔ Utiliser les moyens de communication adaptés pour informer et rassurer l'enfant.
- ✔ Réaliser les gestes paramédicaux et les premiers soins dans le respect de ses limites professionnelles en faisant participer l'enfant et alerter les personnes compétentes si besoin.
- ✔ Utiliser des stratégies diminuant les effets désagréables voire douloureux de certains soins.
- ✔ Appliquer les consignes générales d'hygiène pour diminuer les risques de contagion et d'infection.
- ✔ Se constituer une trousse à pharmacie de premiers secours en respectant les produits et matériels médicaux autorisés.
- ✔ Appliquer les protocoles de situation d'urgence médicale et/ou d'accident, alerter les interlocuteurs compétents.
- ✔ Informer les parents de toute manifestation inhabituelle et les orienter vers les professionnels compétents.
- ✔ S'informer sur les recommandations de bonnes pratiques via les relais d'informations appropriés et intégrer les évolutions réglementaires.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 6 - Module 3/3
- Dans le cadre du Bloc Compétence 6 : Evaluation d'1h « Mise en situation professionnelle »
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

BREST (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 24 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 3, 10, 17 et 24 Mai 2023

Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes

MIEE21

🕒 21 heures

Objectif :

Utiliser le jeu comme un outil participant au développement de l'enfant afin de l'accompagner dans ses temps de jeux et d'éveil.



Savoirs :

- ✔ La place et le rôle des temps de jeux dans le développement global de l'enfant ; la valeur médiatrice du jeu dans la situation éducative.
- ✔ Les principaux jouets, jeux et activités de l'enfant et leurs apports.
- ✔ Les outils numériques et les principales recommandations en vigueur.
- ✔ La place du professionnel dans le jeu de l'enfant : rôle et posture.
- ✔ Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- ✔ Les lieux ressources : RAM, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- ✔ Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux.

Savoir-faire :

- ✔ Proposer, en toute sécurité, des temps de jeux et du matériel variés et adaptés, au sein du domicile et à l'extérieur
- ✔ Se servir du jeu pour accompagner l'enfant dans son développement.
- ✔ Aménager le domicile pour permettre le libre choix au quotidien.
- ✔ Anticiper et ritualiser de manière ludique les transitions liées aux temps d'activités, de jeu et d'éveil.
- ✔ Observer les situations, soutenir l'enfant dans son jeu et transmettre positivement les règles sociales
- ✔ Présenter et échanger avec les familles, développer une posture bienveillante et de questionnement.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 7 - Module 2/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 25 Juin et les 8 et 15 Juillet 2023

BREST (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 25 Juin et les 8 et 15 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 20, 27 Mai et le 10 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 25 Juin et les 8 et 15 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 20, 27 Mai et le 10 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 20, 27 Mai et le 10 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 20, 27 Mai et 10 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 6, 8, 13, 15, 20 et 22 Juin 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 Janvier au 3 Février
- Du 4 Février au 3 Mars
- Du 4 au 31 Mars
- Du 1^{er} au 28 Avril
- Du 29 Avril au 26 Mai
- Du 27 Mai au 23 Juin
- Du 24 Juin au 21 Juillet

Contes et histoires à raconter

MICHR2018

🕒 14 heures

Objectif :

Lire des histoires aux enfants dans un environnement et avec les supports adaptés ; se servir du livre comme un outil pédagogique facteur du développement de l'enfant et de son imaginaire.



Savoirs :

- ✔ Apports du livre et du récit dans le développement global de l'enfant et dans la prévention
- ✔ La place du plaisir et de l'imaginaire dans la découverte du livre.
- ✔ Les différents types de livres et leur utilisation, les principes de base des contes.
- ✔ Les principaux auteurs, illustrateurs jeunesse et les thématiques incontournables.
- ✔ Expression orale et gestuelle: techniques de base de la lecture à voix haute.
- ✔ Les lieux et personnes ressources pour l'accès et la découverte du livre.
- ✔ Le livre comme outil de médiation et de lien social.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer le livre dans son projet d'accueil, aménager un espace dédié et choisir du matériel à mettre à disposition
- ✔ Organiser des temps individuels ou en groupe autour du livre
- ✔ Savoir choisir et utiliser le livre pour accompagner l'enfant dans son développement ou en cas de situations spécifiques.
- ✔ Créer ou utiliser un conte ou une histoire avec ou sans support pour favoriser l'éveil sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- ✔ S'appropriier la lecture d'une histoire «dont vous êtes le héros» afin de permettre à l'enfant d'être acteur à part entière.
- ✔ Expérimenter la lecture à voix haute associant le geste à la parole.
- ✔ Échanger avec les familles sur les habitudes de lecture afin de favoriser le partage d'expérience

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Éveil musical et artistique

MIEMA21

🕒 14 heures

Objectif :

Favoriser l'éveil musical et artistique des enfants dans un environnement et avec les supports adaptés ; se servir de l'art et de la culture comme un outil pédagogique participant au développement de l'enfant, de sa créativité et du lien social.



Savoirs :

- ✔ Le rôle de la musique et ses différents apports dans le développement global de l'enfant.
- ✔ La place du plaisir et de la créativité dans la découverte de la musique
- ✔ Les différentes formes d'éveil musical et artistiques, outils et supports : choix et utilisation.
- ✔ Les notions d'écoute de bruit, de silence, rythmes et mouvements.
- ✔ Les lieux et personnes ressources pour l'éveil artistique et culturel de l'enfant.
- ✔ L'art et la culture outil de médiation et de lien social.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer l'éveil artistique et culturel dans son projet d'accueil, aménager un espace dédié et mettre à disposition du matériel adapté
- ✔ Organiser des temps individuels ou en groupe autour de la musique
- ✔ Créer et/ou utiliser des instruments musicaux simples, adaptés et propices au développement sensoriel et imaginaire de l'enfant.
- ✔ Enrichir son répertoire de chansons, de comptines et jeux de doigts.
- ✔ Développer les capacités d'écoute et de concentration de l'enfant.
- ✔ Travailler les liens possibles entre les différentes formes d'éveil artistique.
- ✔ Utiliser la musique pour accompagner les différents temps de la journée et pour de besoins spécifiques et pour favoriser les interactions des enfants.
- ✔ Échanger avec les familles sur les habitudes artistiques et culturelles afin de favoriser le partage d'expérience.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

FOAD EN 2023

- Du 7 au 27 Janvier
- Du 28 Janvier au 17 Février
- Du 18 Février au 10 Mars
- Du 11 au 31 Mars
- Du 1 au 21 Avril
- Du 22 Avril au 12 Mai
- Du 13 Mai au 2 Juin
- Du 3 au 23 Juin
- Du 24 Juin au 14 Juillet

Pré-requis :

- Aucun

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Financement :

- PLAN

Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces

MIFJAE21

🕒 14 heures

Objectif :
Favoriser le jeu libre de l'enfant à travers un matériel, un aménagement et une posture adaptée.



Savoirs :

- ✔ Le jeu libre : définition, place et fonctions dans le processus de développement et de maturation du cerveau de l'enfant.
- ✔ L'importance du jeu libre dans l'acquisition des compétences sociales et émotionnelles.
- ✔ La place de l'imagination dans le jeu libre.
- ✔ Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de jeu libre.
- ✔ Les différents espaces de jeu libre et les principes généraux d'aménagement.
- ✔ Influences des aménagements sur les comportements.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer le jeu libre dans son projet d'accueil, aménager l'espace en conséquence et choisir du matériel adapté.
- ✔ Se servir du jeu libre pour observer l'enfant et adapter ses propositions de matériel et d'aménagement.
- ✔ Restreindre ses interventions pour amener l'enfant vers des pistes de résolution et lui permettre de s'approprier l'espace.
- ✔ Mettre en place un cadre bienveillant et sécurisant en définissant des repères clairs et constants adaptés à l'enfant.
- ✔ Faire évoluer les aménagements en fonction des besoins de chacun.
- ✔ Utiliser des outils de communication appropriés pour transmettre à la famille les observations des temps de jeux libre et les informations

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 6 et 13 Mai 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

BREST (29)

- Les 6 et 13 Mai 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

RENNES (35)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

VANNES (56)

- Les 6 et 13 Mai 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 3, 5, 10 et 12 Juillet 2023

Accompagnement des enfants en MAM

AMAEMAM22

🕒 21 heures

Objectif :

Accompagner au sein d'une MAM un groupe d'enfant durant les temps de jeux et d'éveil tout en gardant, au quotidien, une relation singulière avec l'enfant et sa famille.



Savoirs :

- ✔ Les principaux apports de la théorie de l'attachement.
- ✔ La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.
- ✔ La place du professionnel dans les temps de jeu et les actes du quotidien : rôle, posture et limites professionnelles.
- ✔ Les principaux jouets, jeux, activités et outils numériques, apports et recommandations en vigueur.
- ✔ Les principes généraux d'aménagement des espaces de jeux.
- ✔ Les lieux-ressources : RPE, bibliothèques, médiathèques, musées, centres de loisirs, centres communaux...
- ✔ Les normes et les règles de sécurité lors d'une sortie.
- ✔ Le concept de délégation d'accueil en MAM au quotidien : impacts dans la prise en charge de l'enfant et de sa famille.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les temps de jeux et les actes du quotidien.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les postures favorables au maintien d'une relation individualisée entre l'enfant et l'AM de référence.
- ✔ Utiliser des moyens de communication et des mots appropriés pour informer et rassurer chaque enfant.
- ✔ Poser un cadre contenant en formulant des limites et des messages clairs, positifs et adaptés à l'enfant.
- ✔ Soutenir chaque enfant dans ses initiatives et ses expériences par de la guidance verbale, physique et visuelle.
- ✔ Proposer des temps de jeux et des activités variées répondant aux besoins, aux rythmes, aux centres d'intérêt et à la disponibilité des enfants, au sein de la MAM et à l'extérieur.
- ✔ Sélectionner et mettre à disposition des jouets, des jeux et des activités aux enfants, afin de favoriser leur libre choix au quotidien.
- ✔ Aménager la MAM en toute sécurité avec des espaces de jeux évolutifs, dans une ambiance propice au développement des expériences et au repos de l'enfant.
- ✔ Mettre en place au sein de l'équipe des outils et des supports de communication facilitant la prise en compte singulière de l'enfant et sa famille au quotidien.
- ✔ Développer en équipe une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement, afin d'adopter une posture de bientraitance auprès d'un groupe d'enfants.

Évaluation Composante 2 Étude de situation professionnelle orale

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- CQP MAM - Module 2/2
Composante 2

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Automne 2023 pour le présentiel

SAINT-BRIEUC (22)

- Automne 2023 pour le présentiel

BREST (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

MORLAIX (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

QUIMPER (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

RENNES (35)

- Automne 2023 pour le présentiel

SAINT-MALO (35)

- Automne 2023 pour le présentiel

LORIENT (56)

- Automne 2023 pour le présentiel

VANNES (56)

- Automne 2023 pour le présentiel

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- À la demande

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- À la demande

Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût

MISE21

🕒 14 heures

Objectif :

Sensibiliser l'enfant à l'environnement et se servir de la nature de proximité comme outil participant au développement de l'enfant, de son imaginaire et de sa créativité.



Savoirs :

- ✔ Les lieux et personnes ressources tels que des jardins partagés et des associations de proximité.
- ✔ Les différents activités en lien avec les minéraux, les végétaux et les animaux.
- ✔ Les apports de l'environnement dans le développement global de l'enfant, de son imagination et sa créativité.
- ✔ Le rôle et la posture de l'adulte dans la démarche de sensibilisation environnementale.
- ✔ Les recettes naturelles pour les activités créatives.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer la découverte environnementale dans son projet d'accueil.
- ✔ Analyser les potentiels de son environnement de proximité et/ou d'un site en particulier.
- ✔ Analyser les potentiels de son environnement et prévoir des temps et des rituels dans la nature dans l'organisation hebdomadaire.
- ✔ Créer une ambiance favorisant la découverte et l'expérimentation, favoriser les activités à moindre cout et construire des séances d'« éveil à la nature ».
- ✔ Appliquer les règles de sécurité et se prémunir des autorisations éventuelles pour toutes sorties à l'extérieur.
- ✔ Accompagner et sensibiliser à la découverte et au respect de la nature, transmettre les bons gestes éco citoyens.
- ✔ Favoriser l'implication des familles au travers une sortie à l'extérieur.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

BREST (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant

MIEMSE21

🕒 14 heures

Objectif :

Accompagner l'enfant dans son évolution motrice et sensorielle dans un environnement adapté avec un matériel adapté, tout en situant l'enfant en tant qu'acteur de ses découvertes.



Savoirs :

- ✔ Le développement moteur et sensoriel de l'enfant et les principales étapes.
- ✔ Les principales notions et concepts liés au développement moteur et sensoriel tels que le schéma corporel, la liberté motrice.
- ✔ La place du professionnel dans le processus d'exploration de l'enfant et l'influence de l'environnement.
- ✔ Les différentes formes d'éveil moteur et sensoriel, outils et supports : choix et utilisation.
- ✔ La place de la nouveauté et de la surprise dans l'évolution motrice et sensorielle.
- ✔ Les prises de risque, les limites et les transgressions.
- ✔ Les lieux et personnes ressources pour l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer l'évolution motrice et sensorielle dans son projet d'accueil, aménager son espace en conséquence et proposer un matériel adapté
- ✔ Soutenir l'enfant dans son exploration et analyser ses propres représentations quant à la prise de risque.
- ✔ Enrichir son catalogue d'activités, organiser des temps individuels ou collectif autour de la motricité et de la sensorialité, adaptée à la disponibilité et au développement des enfants.
- ✔ Observer l'enfant et ajuster sa posture et sa proposition d'aménagement et de matériel pour favoriser son développement.
- ✔ Renforcer un lien de confiance en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Interculturalité et accueil de l'enfant

MIICAE21

🕒 14 heures

Objectif :

Être sensibilisé à la notion d'interculturalité et adopter des attitudes favorables pour établir un dialogue et construire une relation de confiance avec les familles pour permettre aux enfants de grandir sereinement entre deux cultures.



Savoirs :

- ☑ La charte de la laïcité.
- ☑ L'identité culturelle et le principe d'acculturation ; les stéréotypes culturels et les représentations de sens commun.
- ☑ La parentalité à l'épreuve de la migration et les conséquences psychologiques d'une immigration choisie ou subie.
- ☑ La place de l'enfant, la diversité des techniques de maternage et l'alimentation selon les cultures.
- ☑ Les activités ludiques et artistiques comme outil de médiation en situation interculturelle.
- ☑ Les grands principes de la communication interpersonnelle, le non-verbal et les images comme soutien à la communication.

Savoir-faire :

- ☑ Adopter une posture professionnelle en respectant le principe de neutralité et de laïcité et en prenant compte des diversité culturelles et sociales
- ☑ Se servir des activités ludiques et artistiques comme support au développement des compétences langagières et comme appui à la socialisation.
- ☑ Adopter une communication adaptée et utiliser des activités spécifiques en lien avec les compétences linguistiques de l'enfant et de sa famille.
- ☑ Construire une relation de confiance et instaurer des temps de dialogue avec l'enfant et sa famille au quotidien sur les évolutions de l'enfant.
- ☑ Mettre en place un environnement propice et des moments favorisant la création «d'un pont culturel» ; expliquer le rôle du professionnel pour favoriser la collaboration.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Accueils occasionnels

AMAO21

🕒 14 heures

Objectif :

Accueillir de manière ponctuelle un enfant ayant l'habitude ou non d'être gardé par une personne extérieure à la famille et participer ainsi à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.



Savoirs :

- ✔ Les enjeux de l'accueil occasionnel en termes de prévention précoce et d'égalité des chances dès le plus jeune âge.
- ✔ L'engagement N°1 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- ✔ Les différents types d'accueils occasionnels et les profils socioéconomiques des familles.
- ✔ Les dispositifs de déclaration / de paiement pour un accueil occasionnel.
- ✔ Le remplacement entre assistants maternels : les modalités administratives et organisationnelles.
- ✔ La démarche du recueil d'informations: objectifs, méthodes et outils.
- ✔ L'importance des objets transitionnels notamment en cas d'absence de période de familiarisation.
- ✔ Le jeu et les activités comme outil de médiation et d'inclusion.
- ✔ Les personnes et les lieux ressources pour l'accompagnement à la parentalité.

Savoir-faire :

- ✔ Se créer un réseau d'assistants maternels de remplacement.
- ✔ Anticiper un remplacement en instaurant des moments de rencontre et d'échanges avec les assistants maternels de son réseau.
- ✔ Préparer et se servir d'outils simples et efficaces pour recueillir un maximum d'informations en amont de l'accueil de l'enfant.
- ✔ Recueillir les informations nécessaires à l'accompagnement personnalisé quelle que soit l'urgence de l'accueil.
- ✔ Accueillir chaque enfant et sa famille dans leur singularité en prenant en compte leurs diversités culturelles et sociales.
- ✔ Mettre en place un accueil chaleureux et sécurisant pour permettre à l'enfant et à sa famille de se sentir à l'aise.
- ✔ Utiliser le mode de communication et les mots appropriés pour favoriser les meilleures conditions d'accueil.
- ✔ Se servir des activités ludiques comme appui à la socialisation et/ou en cas de situations spécifiques.
- ✔ Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels en utilisant des outils adaptés.
- ✔ Soutenir les compétences parentales notamment en orientant si besoin les familles vers les personnes et lieux ressources.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

MORLAIX (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

RENNES (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 23, 30 Janvier et les 6 et 13 Février 2023



Accompagnement de l'enfant

Accompagner un enfant en situation de handicap

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant	92
Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap	94
Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien	96
Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme	98
Accompagner un enfant en situation de handicap dans des activités sociales et de loisirs	100
Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	101
Apprentissage de la langue des signes française	102
Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité	104
Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant	106
Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme	108
Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme	110

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant

MICHAE21

🕒 21 heures

Objectif :

Appréhender les spécificités liées à l'accompagnement d'un enfant en situation de handicap et développer ses connaissances sur les différentes formes de handicap, leurs répercussions sur la vie quotidienne et leur évolution.



Savoirs :

- ✔ Le handicap, sa définition, les concepts clés et les différentes formes de handicap.
- ✔ Le champ du handicap, ses principaux acteurs, les aides existantes et le cadre réglementaire.
- ✔ Les besoins d'un enfant en situation de handicap et les répercussions du handicap sur la vie quotidienne et sur la famille.
- ✔ La démarche de projet personnalisé et les principes de la bientraitance suivant les recommandations de la HAS/ANESM.
- ✔ Le partenariat parents-professionnels : la cohérence des interventions, la coordination, le partage d'informations et l'alerte.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les besoins propres à chaque type de handicap et leurs répercussions sur son accompagnement.
- ✔ S'informer sur le handicap et actualiser ses connaissances en matière de réglementation via les relais d'information appropriés.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- RS HANDICAP - Module 1/2 Composante 1

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11, 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 6, 20 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Les 11, 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

MORLAIX (29)

- Les 6, 20 et 27 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023

RENNES (35)

- Les 6, 20 et 27 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023

LORIENT (56)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023

VANNES (56)

- Les 11, 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 4, 11 et 25 Mars 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 2, 4, 9, 11, 16 et 18 Mai 2023

Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap

MICFPAEH22

🕒 21 heures

Objectif :

Adapter son accompagnement et l'inscrire dans une démarche de projet personnalisé et de partage des informations. Adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs intervenant auprès de l'enfant.



Savoirs :

- ✔ Le champ du handicap, les acteurs institutionnels et les lieux ressources nationaux et locaux.
- ✔ Les aides financières, matérielles et humaines.
- ✔ Les professionnels du secteur du handicap et leurs missions.
- ✔ La continuité de l'accompagnement et la démarche de projet personnalisé : définitions, enjeux et principes.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE.
- ✔ La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement. Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS en matière de bientraitance et de handicap.
- ✔ La communication et la posture professionnelle.
- ✔ Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- ✔ La parentalité et le handicap : les enjeux de l'annonce, les impacts du handicap sur la cellule familiale, le droit au repos et les dispositifs de soutien.

Savoir-faire :

- ✔ Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle dans les échanges avec les parents et les autres professionnels intervenant : écoute active, reformulation, questionnement.
- ✔ Expliquer le cadre de ses missions aux parents et aux autres professionnels intervenants.
- ✔ Recueillir des informations sur les attentes des parents et sur la situation de l'enfant, ses particularités et ses potentialités.
- ✔ Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les actions des autres professionnels.
- ✔ Proposer des actions répondant aux besoins de l'enfant et aux attentes des parents en fonction de son handicap.
- ✔ Recueillir, analyser et transmettre régulièrement les informations clés permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement, dans le respect des obligations professionnelles.
- ✔ Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- ✔ Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques et son accompagnement.
- ✔ Renseigner et orienter les parents sur les aides et les dispositifs de soutien mobilisables.
- ✔ Informer et rassurer les autres particuliers employeurs quant à l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Évaluation Composante 1

Étude de situation professionnelle numérique

La date vous sera communiquée au démarrage du RS

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Automne 2023 pour le présentiel

SAINT-BRIEUC (22)

- Automne 2023 pour le présentiel

BREST (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

MORLAIX (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

QUIMPER (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

RENNES (35)

- Automne 2023 pour le présentiel

SAINT-MALO (35)

- Automne 2023 pour le présentiel

LORIENT (56)

- Automne 2023 pour le présentiel

VANNES (56)

- Automne 2023 pour le présentiel

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- À la demande

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- À la demande

Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien

MIAEHAQ22

🕒 21 heures

Objectif :

Mettre en place un accompagnement adapté aux particularités et au rythme de développement de l'enfant, ainsi qu'un environnement et des actions favorisant le développement de son autonomie.



Savoirs :

- ✔ Les représentations sociales et les idées reçues sur le handicap, le concept d'inclusion : sa définition et ses enjeux.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE, le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils.
- ✔ La compensation du handicap et les aides techniques les plus courantes pour la mobilité, les transferts, l'hygiène, les repas.
- ✔ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.

Savoir-faire :

- ✔ Définir avec les parents les objectifs et modalités d'accueil, adapter l'accompagnement et les techniques aux besoins spécifiques.
- ✔ Aménager l'espace pour faciliter les activités quotidiennes de l'enfant et d'assurer son confort et son bien-être.
- ✔ Adopter une posture et une communication adaptées, favoriser les interactions avec les autres enfants.
- ✔ Rechercher des lieux adaptés aux enfants en situation de handicap.
- ✔ Évaluer avec les parents et/ou les autres professionnels, la réponse aux besoins de l'enfant et les adaptations mises en oeuvre.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- RS HANDICAP - Module 1/2 Composante 2

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 20 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023

BREST (29)

- Le 20 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

RENNES (35)

- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

VANNES (56)

- Le 20 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme

MIAPTA21

🕒 21 heures

Objectif :

Mieux comprendre la personne autiste dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité. Mettre en place un environnement rassurant et un accompagnement adapté en lien avec les aidants et les autres professionnels afin d'assurer la cohérence des interventions.



Savoirs :

- ✔ Les troubles du spectre de l'autisme : signes d'alerte, caractéristiques et troubles associés ; les répercussions sur la vie quotidienne.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles dans la relation d'aide, la démarche de projet personnalisé et les principes de la bientraitance.
- ✔ Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils, les « comportements-problèmes ».
- ✔ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.
- ✔ Les dispositifs de soutien institutionnels et associatifs pour la personne et les aidants.

Savoir-faire :

- ✔ Adopter une posture et une communication adaptées aux troubles, aménager l'espace et le temps d'accueil en conséquence et aider la personne dans la réalisation des tâches quotidiennes en favorisant l'autonomie.
- ✔ Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.
- ✔ Co-définir les objectifs et les modalités d'accompagnement, assurer la transmission des informations utiles aux interlocuteurs appropriés.
- ✔ Repérer les éléments déclencheurs d'une crise et les sources d'apaisement propres à la personne.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 25 Mars 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

BREST (29)

- Les 11 et 25 Mars 2023

MORLAIX (29)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

QUIMPER (29)

- Le 20 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 20 Mai et le 3 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 20 Mai et le 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 25 Mars 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023

Accompagner un enfant en situation de handicap dans des activités sociales et de loisirs

MIAEHL22

🕒 14 heures

Objectif :

Proposer, organiser et animer des activités adaptées aux particularités et aux potentialités de l'enfant en situation de handicap. Favoriser les liens avec les autres enfants.



Savoirs :

- ✔ Les jeux et les jouets adaptés et adaptables.
- ✔ L'impact du handicap sur la vie sociale.
- ✔ Les notions d'inclusion et de participation sociale.
- ✔ L'inclusion par le jeu.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les facteurs personnels et environnementaux favorisant ou freinant l'inclusion de l'enfant. Adapter l'environnement de l'enfant et organiser les espaces de jeu en fonction de ses particularités. Proposer des jeux, des jouets ou des activités correspondant aux centres d'intérêt de l'enfant et favorisant le développement de ses habiletés.
- ✔ Adapter un jeu, un jouet ou une activité «grand public» aux besoins de l'enfant.
- ✔ Utiliser les moyens de communication et les mots appropriés pendant les temps de loisirs, dans le respect de la relation d'aide.
- ✔ Soutenir et guider l'enfant dans les jeux ou les activités pour favoriser sa participation.
- ✔ Rechercher des lieux proposant des activités adaptées à proximité du domicile de l'enfant ou du domicile de l'assistant maternel.
- ✔ Sensibiliser les autres enfants au handicap et aux particularités. Faciliter ou favoriser les interactions entre les enfants.

Évaluation Composante 2

Étude de situation professionnelle numérique

La date vous sera communiquée au démarrage du RS

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- RS HANDICAP - Module 2/2 Composante 2

Financement :

- PLAN OU CPF

Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme



MIATSA22

🕒 14 heures

Objectif :

Mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de l'enfant et s'inscrivant dans une démarche de projet personnalisé. Adopter une posture favorisant une collaboration efficace avec tous les acteurs en vue d'assurer la continuité de l'accompagnement.

Savoirs :

- ✔ La démarche de projet personnalisé : enjeux et principes.
- ✔ Les principaux dispositifs et principales aides et prestations pour les enfants avec un TSA.
- ✔ Les professionnels compétents dans la prise en charge des enfants avec un TSA.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles de l'AMGE dans l'accompagnement d'un enfant avec un TSA.
- ✔ Le partenariat parents et professionnels : la coordination, le partage d'informations et l'alerte.
- ✔ La dimension éthique et déontologique de l'accompagnement.
- ✔ Les répercussions des TSA sur la cellule familiale.
- ✔ Les besoins des parents en matière d'information, de formation, de participation, de soutien et de répit.

Savoir-faire :

- ✔ Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle dans les échanges avec les parents et les autres professionnels intervenant.
- ✔ Recueillir des informations centrées sur les particularités, le fonctionnement et les potentialités de l'enfant.
- ✔ Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec le projet personnalisé et les interventions des autres professionnels.
- ✔ Intégrer les principes d'une démarche de bientraitance au projet d'accompagnement et à ses pratiques professionnelles.
- ✔ Proposer des actions concrètes répondant aux besoins spécifiques de l'enfant et aux attentes des parents.
- ✔ Recueillir et transmettre régulièrement les informations clés permettant d'assurer la continuité de l'accompagnement de l'enfant.
- ✔ Ajuster le projet personnalisé et son accompagnement à l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant.
- ✔ Informer et rassurer les autres particuliers employeurs quant à l'accueil d'un enfant avec un TSA

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE
FOAD, OUVERTURE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- RS AUTISME - Module 2/4

Financement :

- PLAN OU CPF

Apprentissage de la langue des signes française

MILDS2018

🕒 35 heures

Objectif :

Connaître les fondamentaux de la langue des signes française, comprendre des phrases simples et utiliser un signaire de base pour entrer en relation avec un enfant ou un adulte ayant une déficience auditive dans le contexte de son métier.



Savoirs :

- ✔ La relation et la communication avec la personne déficiente auditive.
- ✔ La Langue des Signes Française : définition et repères. Alphabet, types de signes et syntaxe
- ✔ Les paramètres du signe, l'importance de l'expression corporelle et l'utilisation de l'espace.
- ✔ Le signaire de la vie quotidienne et dans l'emploi à domicile: vocabulaire et expressions courantes.

Savoir-faire :

- ✔ Effectuer le signe correspondant à chaque lettre de l'alphabet en veillant à la bonne position des doigts et de la main.
- ✔ Associer les signes à des expressions du visage et des attitudes corporelles adaptées.
- ✔ Utiliser le signaire du quotidien et de l'emploi à domicile approprié à la situation.
- ✔ Adopter les signes, la posture corporelle et le positionnement dans l'espace appropriés en signant une phrase courte.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11, 25 Mars, le 8 Avril et les 6 et 20 Mai 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 18 Mars, les 1^{er} et 8 Avril et les 13 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Les 11, 25 Mars, le 8 Avril et les 6 et 20 Mai 2023

MORLAIX (29)

- Le 18 Mars, les 1^{er} et 8 Avril et les 13 et 27 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Le 20 Mai, les 3, 17, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

RENNES (35)

- Le 18 Mars, les 1^{er} et 8 Avril et les 13 et 27 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 20 Mai, les 3, 17, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Le 20 Mai, les 3, 17, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

VANNES (56)

- Les 11, 25 Mars, le 8 Avril et les 6 et 20 Mai 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 20 Mai, les 3, 17, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 6, 13, 20, 27 Mars, les 5, 12, 19 Avril et les 10 et 17 Mai 2023

Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité

MIAEH21

🕒 21 heures

Objectif :

Mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier à ses difficultés au quotidien.



Savoirs :

- ✔ Le TDAH : les différentes formes, symptômes et troubles ; les difficultés émotionnelles. Les représentations sociales et idées reçues.
- ✔ Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi. Les dispositifs de soutien.
- ✔ Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde d'enfants.
- ✔ La démarche de projet personnalisé et principes de bientraitance, le recueil d'information et la démarche d'observation
- ✔ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation.

Savoir-faire :

- ✔ Co-définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement et assurer la transmission des informations.
- ✔ Adopter une posture et une communication adaptées, mettre en place une organisation et un environnement adapté
- ✔ Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés.
- ✔ Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant, mettre en place des jeux adaptés aux besoins.
- ✔ Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 4 Février et les 4 et 11 Mars 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023

BREST (29)

- Le 4 Février et les 4 et 11 Mars 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Les 18, 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars, le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 18, 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

LORIENT (56)

- Les 18, 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

VANNES (56)

- Le 4 Février et les 4 et 11 Mars 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 18, 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Le 31 Janvier et les 2, 7, 9, 14 et 16 Février 2023

Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant

MIRTSAA22

🕒 14 heures

Objectif :

Mieux comprendre les particularités d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme, en repérer les signes d'alerte et réagir de manière appropriée avec les parents.



Savoirs :

- ✔ Les représentations sociales et les idées reçues sur l'autisme.
- ✔ L'autisme, les TED et les TSA : définitions et repères.
- ✔ Les principales caractéristiques et manifestations des TSA.
- ✔ Les troubles associés et les surhandicaps.
- ✔ Le rôle de l'AMGE dans l'identification des signes d'alerte (RBP HAS).
- ✔ La démarche d'observation.
- ✔ Les recommandations de bonne pratique de l'ANESM et de la HAS en matière de TSA et les Plans Autisme.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer des signes d'alerte d'un trouble du spectre de l'autisme via des observations répétées et organisées.
- ✔ Analyser ses observations.
- ✔ Adopter une communication et une posture appropriées lors du partage de ses observations et de ses doutes aux parents ou à d'autres professionnels de la petite enfance.
- ✔ Orienter si nécessaire les parents vers un professionnel de santé.
- ✔ S'informer sur les troubles du spectre de l'autisme et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- RS AUTISME - Module 1/4

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 4 et 18 Mars 2023
- Les 10 et 27 Juin 2023

BREST (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 4 et 18 Mars 2023
- Les 10 et 27 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 18 et 25 Mars 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

RENNES (35)

- Les 4 et 18 Mars 2023
- Les 10 et 27 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 18 et 25 Mars 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

LORIENT (56)

- Les 18 et 25 Mars 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

VANNES (56)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 13 et 27 Mai 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Le 25 Janvier et les 1^{er}, 8 et 15 Février 2023

FOAD EN 2023

- Ouverture au 1^{er} trimestre 2023

Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme

MICETSA22

🕒 14 heures

Objectif :

Mieux comprendre les particularités de l'enfant sur le plan de la communication et des interactions sociales pour faciliter les échanges avec soi et avec les autres.



Savoirs :

- ✔ Les troubles du langage et les difficultés de communication.
- ✔ Les stratégies, les attitudes et les postures favorisant la communication.
- ✔ Les moyens de communication alternatifs à la parole et les principes de base des méthodes recommandées par l'ANESM et la HAS.
- ✔ Les particularités de la compréhension sociale chez un enfant avec un TSA et leur impact sur sa relation aux autres.
- ✔ Les stratégies pour développer le jeu et la socialisation.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant la communication de l'enfant.
- ✔ Mettre en place un moyen de communication adapté, ou utiliser celui mis en place par les parents et les professionnels.
- ✔ Adopter une posture et une communication verbale, non verbale ou paraverbale adaptées à la situation, aux potentialités et aux besoins de l'enfant.
- ✔ S'appuyer sur les centres d'intérêt de l'enfant pour communiquer avec lui.
- ✔ Mettre en place des actions favorisant l'instauration d'un climat de confiance et d'un environnement propice à la communication.
- ✔ Faciliter l'expression d'un besoin, d'une difficulté ou d'une douleur.
- ✔ Favoriser les interactions de l'enfant avec les autres et l'aider à comprendre les situations sociales.
- ✔ Favoriser l'inclusion de l'enfant autiste et sensibiliser les autres enfants à ses particularités.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- RS AUTISME - Module 3/4

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4 et 18 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

BREST (29)

- Les 4 et 18 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 4 et 18 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI


- Les 10 et 24 Juin 2023

FOAD EN 2023

- Ouverture au 1^{er} trimestre 2023

Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme

MIABETSA22

 14 heures

Objectif :

Mettre en place un environnement sécurisant pour l'enfant, adapter l'accompagnement à ses particularités et comprendre, prévenir et gérer les comportements-problèmes.



Savoirs :

- ✔ Les principes de base des programmes globaux d'intervention recommandés par la HAS.
- ✔ Les stratégies favorisant l'autonomie, telles que la structuration et la visualisation des activités ou encore la guidance.
- ✔ Le besoin de prévisibilité et d'anticipation.
- ✔ La mise en place de jeux et d'activités.
- ✔ Les «comportements-problèmes» (HAS) : définition, caractéristiques et prévention.
- ✔ La gestion des stéréotypies, des particularités sensorielles et alimentaires.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser les facteurs personnels et environnementaux freinant ou favorisant l'autonomie et le bien-être de l'enfant au quotidien.
- ✔ Aider l'enfant dans les actes du quotidien en le faisant participer et en utilisant les techniques appropriées ou le matériel adapté à ses besoins.
- ✔ Mettre en place des routines et des rituels, ou respecter ceux qui existent, en veillant à ce qu'ils n'envahissent pas le quotidien de l'enfant.
- ✔ Mettre en place des repères pour structurer le temps, l'espace, l'organisation des tâches et la transmission d'une information.
- ✔ Développer l'autonomie et les compétences de l'enfant dans les actes du quotidien ou les loisirs en s'appuyant sur ses centres d'intérêt et ses potentialités.
- ✔ Aider l'enfant à gérer son stress et ses émotions.
- ✔ Repérer et réduire les sources d'anxiété dans l'environnement de l'enfant.
- ✔ Repérer un comportement-problème et analyser son contexte d'apparition, ses manifestations et ses conséquences.
- ✔ Partager ses observations avec les parents et les professionnels pour comprendre la fonction du comportement-problème et trouver une solution.
- ✔ Contenir et apaiser l'enfant en cas de crise en s'appuyant sur les informations ou les outils transmis par les parents

Évaluation RS

Étude de situation professionnelle numérique

La date vous sera communiquée au démarrage du RS

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

FOAD, OUVERTURE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- RS AUTISME - Module 4/4

Financement :

- PLAN OU CPF



Alimentation et accompagnement au repas

Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien	114
Alimentation et prise de repas de l'enfant	116
Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant	118

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Equilibre alimentaire et cuisine du quotidien

MIEACQ21

 21H - 14H dans le cadre du BLOC de Compétences

Objectif :

Réaliser des repas répondant aux besoins nutritionnels de chacun. Participer aux achats, s'assurer de la bonne gestion des stocks et entretenir les différents équipements utilisés en privilégiant des pratiques éco-responsables.



Savoirs :

- ✔ Les 7 familles d'aliments et leurs qualités nutritionnelles.
- ✔ Les règles de base et les recommandations en matière d'équilibre alimentaire (Plan National Nutrition Santé).
- ✔ Les règles d'hygiène et de sécurité liées à la préparation des repas, le stockage des aliments.
- ✔ Les techniques culinaires et recettes du quotidien, les équipements et ustensiles, les modes de préparation et de cuisson.
- ✔ L'achat en vrac et ses contenants, la lutte contre le gaspillage et le zéro déchet, le locavorisme.
- ✔ Les produits de substitution à même de remplacer le sel, le sucre et les matières grasses.

Savoir-faire :

- ✔ Mettre en place et présenter des menus variés, équilibrés et adaptés à la personne.
- ✔ Choisir et suivre une recette, utiliser et entretenir le matériel et maîtriser les différents types de cuisson.
- ✔ Faire les courses, respecter le budget défini.
- ✔ Sensibiliser aux pratiques éco responsables.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 8 - Module 1/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023

BREST (29)

- Les 4, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

MORLAIX (29)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023

QUIMPER (29)

- Les 6, 13 et 27 Mai 2023

RENNES (35)

- Le 28 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 6, 13 et 27 Mai 2023

LORIENT (56)

- Les 6, 13 et 27 Mai 2023

VANNES (56)

- Les 4, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 6, 20 et 27 Mai 2023

Alimentation et prise de repas de l'enfant

MIAPRE21



21H - 14H dans le cadre du BLOC de Compétences

Objectif :

Proposer des repas équilibrés et attractifs à l'enfant et l'accompagner dans la prise de ses repas, tout en favorisant son autonomie.



Savoirs :

- ✔ Les besoins nutritionnels de l'enfant, de l'alimentation lactée à l'alimentation diversifiées.
- ✔ L'allaitement maternel et les pratiques de biberonnerie.
- ✔ Les régimes alimentaires, les régurgitations et reflux gastro-cœsophagien.
- ✔ Le plaisir et le développement du goût autour du repas, les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre durant les repas.

Savoir-faire :

- ✔ Préparer des menus de base équilibrés et variés et adaptés aux besoins et à l'état de l'enfants.
- ✔ Concevoir et donner les repas de l'enfant en respectant les règles d'hygiène, de sécurité.
- ✔ Organiser les repas selon les rythmes individuels des enfants, créer une atmosphère favorable.
- ✔ Accompagner les enfants individuellement et collectivement dans leurs découvertes et transmettre les codes sociaux.
- ✔ Renforcer le lien de confiance avec la famille et harmoniser les pratiques en échangeant quotidiennement sur les évolutions de l'enfant.
- ✔ S'adapter aux capacités des enfants et adopter une démarche de questionnement et une posture bienveillante.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 8 - Module 2/3

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Automne 2023 pour le présentiel

SAINT-BRIEUC (22)

- Automne 2023 pour le présentiel

BREST (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

MORLAIX (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

QUIMPER (29)

- Automne 2023 pour le présentiel

RENNES (35)

- Automne 2023 pour le présentiel

SAINT-MALO (35)

- Automne 2023 pour le présentiel

LORIENT (56)

- Automne 2023 pour le présentiel

VANNES (56)

- Les 4, 11 et 25 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et 1^{er} Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- À la demande

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- À la demande

Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

MITAE21

🕒 14 heures

Objectif :
Reconnaître les troubles alimentaires de l'enfant et ajuster sa préparation des repas ainsi que son accompagnement.



Savoirs :

- ✔ Les règles de base et les recommandations officielles en matière d'équilibre alimentaire.
- ✔ Les principaux troubles alimentaires : symptômes et facteurs ; les allergies et intolérances alimentaires ; la néophobie alimentaire.
- ✔ Les liens entre alimentation et psychologie, la place des émotions et de l'estime de soi dans les comportements alimentaires.
- ✔ Le sucre et ses impacts sur le développement et le comportement de l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Concevoir des repas attractifs permettant leur qualité nutritionnelle et l'éveil des sens de l'enfant.
- ✔ Repérer les troubles alimentaires et les conduites à risques, leurs causes et impacts ; prévenir l'obésité ; gérer les refus de l'enfant.
- ✔ Transmettre l'acquisition de saines habitudes alimentaires aux enfants.
- ✔ Échanger avec la famille, informer et alerter, utiliser une posture appropriée pour aider l'enfant et sa famille.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 8 - Module 3/3
- Dans le cadre du Bloc Compétence 8 : Évaluation d'1h «Mise situation professionnelle»
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 20 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 13, 27 Mai et le 3 Juin 2023

BREST (29)

- Le 20 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 13, 27 Mai et le 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 4, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

RENNES (35)

- Les 13, 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

LORIENT (56)

- Les 4, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

VANNES (56)

- Le 20 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 4, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 8, 15, 22 et 29 Mars 2023



Prise en charge du domicile

Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables	122
Entretien du linge et pratiques écoresponsables	123
Fabrication de produits ménagers écoresponsables	124
Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables	126

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables

MIECER21

🕒 21 heures

Objectif :

Organiser et réaliser l'entretien du domicile en toute sécurité en favorisant l'utilisation de produits et de protocoles écoresponsables adaptés au nettoyage du cadre de vie.



Savoirs :

- ✔ La tenue professionnelle et les règles d'hygiène.
- ✔ Les produits, le matériel et les équipements de nettoyage et d'entretien : fonction, utilisation et précautions.
- ✔ Les techniques et protocoles d'entretien courant et d'entretien de fond ; les revêtements et salissures : traitement et entretien.
- ✔ Les alternatives écologiques : les produits écoresponsables et les principes respectueux de l'environnement.

Savoir-faire :

- ✔ Organiser et prioriser les différentes tâches à réaliser selon les besoins et habitudes des employeurs ; rendre compte de son travail.
- ✔ Utiliser et entretenir le matériel et les appareils d'entretien appropriés, réaliser un dosage raisonné des produits, gérer les stock.
- ✔ Utiliser les techniques et les protocoles de nettoyage et d'entretien en adoptant des principes d'ergonomie.
- ✔ Sensibiliser le particulier employeur à l'acquisition de produits et de matériels écologiques.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 4 - Module1/2

Financement :

- PLAN OU CPF

Entretien du linge et pratiques écoresponsables

MIELER21

 21 heures

Objectif :

Assurer l'hygiène, le lavage, le séchage et le repassage du linge dans le respect des habitudes de la personne accompagnée en appliquant des techniques et des gestes professionnels adaptés et écoresponsables.



Savoirs :

- ☑ Les différents types de textiles, les pictogrammes pour l'entretien des textiles.
- ☑ Les produits et protocoles d'entretien du linge conventionnels et les alternatives écoresponsables, les types de lavage et de séchage.
- ☑ L'entretien du matériel et les règles de sécurité dans l'utilisation.
- ☑ Les techniques de repassage et de pliage.

Savoir-faire :

- ☑ Identifier les besoins de l'employeur, ses habitudes et son matériel et préciser conjointement les modalités d'intervention.
- ☑ Appliquer les protocoles d'entretien du linge et de repassage en favorisant une approche écoresponsable et en adoptant les principes d'ergonomie.
- ☑ Organiser le tri, le pliage et le rangement du linge en fonction du particulier employeur et rendre compte de son travail.
- ☑ Entretien du matériel électroménager en favorisant une approche écoresponsable.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 4 - Module 2/2
- Dans le cadre du Bloc Compétence 4 : Évaluation d'1h «Mise en situation professionnelle»
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Fabrication de produits ménagers écoresponsables

MIFPM21

🕒 14 heures

Objectif :

Utiliser les ingrédients naturels appropriés et le matériel adapté à la fabrication de produits ménagers écoresponsables dans le respect des règles d'hygiène et de conservation.



Savoirs :

- ✔ Les principales substances toxiques présentes dans les produits ménagers classiques.
- ✔ Le matériel, accessoires et ingrédients indispensables à la fabrication ; les huiles essentielles : propriétés et vigilances.
- ✔ Les règles d'hygiène lors de la fabrication et nettoyage, entretien des contenants et du matériel ; les règles de conservation.
- ✔ Les recettes de base pour l'entretien du linge et du domicile.
- ✔ Les différents outils et ressources pour enrichir ses connaissances.

Savoir-faire :

- ✔ Sensibiliser l'employeur aux pratiques écoresponsables et argumenter l'utilisation des produits ménagers faits maison.
- ✔ Recueillir et identifier les éventuelles allergies d'un enfant ou d'un membre de la famille.
- ✔ Suivre ou adapter une recette en utilisant les contenants adaptés ; choisir et utiliser les huiles essentielles selon les besoins.
- ✔ Assurer la traçabilité des produits fabriqués : étiquetage, date de fabrication, composition du produit.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

BREST (29)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

RENNES (35)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

Intégrer des pratiques professionnelles écoresponsables

MIPPER21

🕒 14 heures

Objectif :
Identifier, connaître et appliquer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, en concertation avec le particulier employeur.



Savoirs :

- ✔ Bilan carbone et consommation d'énergie, développement durable, démarche écocitoyenne et gestes écoresponsables.
- ✔ Les éco-labels, certification et étiquetages ; les initiatives locales et associations d'aide au développement durable.
- ✔ Les énergies renouvelables et les équipements correspondants ; L'utilisation d'un compost.
- ✔ Le recyclage des appareils de la maison.
- ✔ La notion d'éco-domotique.

Savoir-faire :

- ✔ Communiquer avec l'employeur sur ses habitudes de consommation d'énergie et le sensibiliser à la démarche écoresponsable.
- ✔ Appliquer les gestes d'économie d'énergie, de recyclage et de gestion des déchets en accord avec l'employeur.
- ✔ Proposer une signalétique à l'employeur pour ancrer les pratiques de réduction de consommation d'énergie.
- ✔ Identifier la provenance et l'empreinte carbone des produits de consommation, limiter son empreinte et effectuer une veille.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

MORLAIX (29)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10 et 17 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023



Adapter sa communication et prévenir les situations difficiles

Communication interpersonnelle	130
Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation	132
Adapter sa communication avec l'enfant	134
Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »	136
Parler avec un mot et un signe - Niveau 1	138
Parler avec un mot et un signe - Niveau 2	140
Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille	142
Soutenir la parentalité au quotidien	144
Communication et organisation en équipe en MAM	146

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Communication interpersonnelle

MICIP21

🕒 14 heures

Objectif :

Adapter sa communication verbale et non verbale à tout type d'interlocuteur, dans le cadre professionnel, prévenir les situations de conflits et ainsi améliorer la qualité de ses relations professionnelles.



Savoirs :

- ✔ Le schéma de communication, le cadre de référence, la perception et les a priori.
- ✔ Les différents modes de communication et de questionnements, les filtres et les parasites, les notions de faits, d'opinions et de jugements.
- ✔ La notion d'empathie et la communication non violente.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer son style de communication et son cadre de référence, mettre en place les conditions pour une communication optimale.
- ✔ Mettre en pratique et maîtriser les techniques de communication et d'argumentation, utiliser un vocabulaire neutre et objectif et poser sa voix.
- ✔ Identifier et s'adapter aux émotions de son interlocuteur.
- ✔ Comprendre les mécanismes d'un conflit et utiliser les méthodes appropriées de résolution et de conclusion de conflit.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

BREST (29)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

RENNES (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 8 et 15 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

LORIENT (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 6 et 13 Mai 2023

VANNES (56)

- Les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril
- Les 6 et 13 Mai 2023

Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation

MIRTPE21

🕒 21h - 14h dans le cadre du parcours certifié

Objectif :

Organiser efficacement son travail et adopter une communication adaptée pour développer et/ou Maintenir une relation de travail de qualité avec son ou ses particuliers employeurs.



Savoirs :

- ✔ Les outils de gestion du temps, d'organisation et de suivi des activités.
- ✔ Les spécificités de la relation de travail avec l'employeur, l'intégration du salarié, l'entretien professionnels et les temps d'échanges.
- ✔ Les fondamentaux de la communication interpersonnelle.
- ✔ Les transmissions orales et écrites : fonctions et supports, la résolution de problème et les relais en cas de désaccord.

Savoir-faire :

- ✔ Planifier, organiser et coordonner ses missions en rendant compte de ses activités et des difficultés rencontrées.
- ✔ Co-définir avec l'employeur les modalités et les conditions du partenariat ; questionner ou reformuler les propos de l'employeur, négocier ses conditions de travail.
- ✔ Conseiller l'employeur en fonction de ses besoins dans les démarches administratives tout au long de la relation de travail.
- ✔ Gérer un désaccord ou une situation délicate en lien avec son contrat ou ses conditions de travail en conservant une posture professionnelle et passer le relais si besoin.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 2 - Module 3/3
- Dans le cadre du Bloc Compétence 2 : Évaluation d'1h «Étude de situation professionnelle numérique»
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 13, 20 Mai et le 3 Juin 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 13, 20 Mai et le 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 4 Février et les 4 et 11 Mars 2023
- Les 10, 24 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

RENNES (35)

- Les 11, 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Les 13, 20 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 4 Février et les 4 et 11 Mars 2023
- Les 10, 24 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

LORIENT (56)

- Le 4 Février et les 4 et 11 Mars 2023
- Les 10, 24 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 4, 11 Février et le 4 Mars 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 4, 6, 11, 13, 18 et 20 Avril 2023

Adapter sa communication avec l'enfant

MIASCE21

🕒 14 heures

Objectif :

Mieux comprendre le processus de communication avec l'enfant et en cerner les enjeux pour le bien-être et l'autonomie et ainsi adapter sa communication dans toutes les situations du quotidien.



Savoirs :

- ✔ Les différents modes de communication verbale et verbale de l'enfant.
- ✔ Les violences éducatives ordinaires et les stéréotypes de genre, Les outils de communication bienveillante.
- ✔ La communication dans l'épanouissement de l'enfant et la construction de soi, les étapes de l'acquisition du langage et l'immaturité cérébrale.
- ✔ La place de l'écoute et de l'observation dans le processus de communication avec l'enfant.

Savoir-faire :

- ✔ Utiliser le mode de communication et le langage adapté à l'enfant, poser un cadre contenant et rassurant.
- ✔ Soutenir l'enfant dans ses initiatives et expériences et l'accompagner dans l'expression émotionnelle.
- ✔ Susciter les relations entre enfants et développer leurs habilités de coopération.
- ✔ Développer une démarche de questionnement et appliquer les principes de la communication bienveillante.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 7 - Module 3/3
- Dans le cadre du Bloc Compétence 7 : Évaluation d'1h «Étude de situation professionnelle écrite»
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

BREST (29)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

RENNES (35)

- Le 18 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

VANNES (56)

- Les 11 et 25 Mars 2023
- Les 10 et 24 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 6, 13, 20 et 27 Mars 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 au 27 Janvier
- Du 28 Janvier au 17 Février
- Du 18 Février au 10 Mars
- Du 11 au 31 Mars
- Du 1 au 21 Avril
- Du 22 Avril au 12 Mai
- Du 13 Mai au 2 Juin
- Du 3 au 23 Juin
- Du 24 Juin au 14 Juillet

Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir « les douces violences »

MIBEP21

🕒 21 heures

Objectif :

Se situer dans une démarche bientraitante envers les enfants accueillis, tout en prévenant les situations de «douce violence» du quotidien.



Savoirs :

- ✔ Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant.
- ✔ Le concept de bientraitance et son influence sur l'évolution des pratiques quotidiennes.
- ✔ Le concept et les impacts des « douces violences » et la loi contre les violences éducatives ordinaires.
- ✔ Les lieux, sites et outils ressources de promotion pour la bientraitance.

Savoir-faire :

- ✔ Intégrer dans son projet d'accueil la bientraitance envers l'enfant, développer une démarche de questionnement pour adopter une posture bientraitante.
- ✔ Analyser ses représentations autour de la bientraitance et les différences et les similitudes entre « douces violences » et de maltraitance.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 20 Mai et le 3 Juin 2023

BREST (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 20 Mai et le 3 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 14, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 13, 20 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 6, 8, 13, 15, 20 et 22 Juin 2023

Parler avec un mot et un signe - Niveau 1

MIPMS121

🕒 21 heures

Objectif :

Intégrer dans ses pratiques professionnelles la communication gestuelle associée à la parole en proposant notamment des activités ludiques adaptées et ce dans l'objectif d'améliorer sa communication avec l'enfant.



Savoirs :

- ✔ La communication gestuelle associée à la parole : fondements, courants et enjeux, distinction avec la langue des signes.
- ✔ L'importance de la communication non-verbale dans la relation.
- ✔ Les grands principes d'utilisation et les apports de la communication gestuelle pour l'enfant et le professionnel.
- ✔ Les principaux signes du quotidien : les différents temps de la journée, les besoins primaires, la politesse, les sensations et les émotions.

Savoir-faire :

- ✔ Décrire dans son projet d'accueil la place accordée à cette pratique, sensibiliser les familles et échanger sur les signes appris.
- ✔ Adopter une communication verbale et une posture appropriée.
- ✔ Acquérir les techniques de l'utilisation des signes, l'adapter au développement de l'enfant et pratiquer régulièrement.
- ✔ Se servir de cette pratique comme support d'accompagnement aux différents temps de la journée ou comme rituel et en cas de besoins spécifiques.
- ✔ Adapter une chanson et/ou une comptine.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 21, 28 Janvier et le 11 Février 2023
- Les 3, 10 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 21 Janvier et les 4 et 11 Février 2023
- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 21 Janvier et les 4 et 11 Février 2023
- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Le 21 Janvier et les 4 et 11 Février 2023
- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

BREST (29)

- Les 21, 28 Janvier et le 11 Février 2023
- Les 3, 10 et 24 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 14, 28 Janvier et 4 Février 2023
- Le 27 Mai et les 10 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 21, 28 Janvier et le 11 Février 2023
- Les 3, 10 et 24 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 21 Janvier, le 4 Février et le 4 Mars 2023
- Le 24 Juin et les 1^{er} et 8 Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 2, 4, 9, 11, 16 et 18 Mai 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 Janvier au 3 Février
- Du 4 Février au 3 Mars
- Du 4 au 31 Mars
- Du 1^{er} au 28 Avril
- Du 29 Avril au 26 Mai
- Du 27 Mai au 23 Juin
- Du 24 Juin au 21 Juillet

Parler avec un mot et un signe - Niveau 2

MIPMS221

 14 heures

Objectif :

Perfectionner sa communication gestuelle associée à la parole et enrichir ses propositions d'activités ludiques.



Savoirs :

- ☑ La communication gestuelle associée à la parole : rappels du concept et des apports pour l'enfant et le professionnel.
- ☑ Les principaux signes de l'environnement de l'enfant : la famille, les jouets, les animaux et les vêtements.

Savoir-faire :

- ☑ Analyser ses situations de travail liées à l'utilisation de cette pratique.
- ☑ Consolider ses connaissances sur les signes du quotidien, sur leurs utilisations et réajuster ses pratiques.
- ☑ Enrichir son répertoire de chansons et de comptines.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

BREST (29)

- Le 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023

MORLAIX (29)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

QUIMPER (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 14 et 28 Janvier 2023
- Les 13 et 27 Mai 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 1^{er} Avril et le 6 Mai 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 3 et 17 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 3, 10, 17 et 19 Avril 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 au 27 Janvier
- Du 28 Janvier au 17 Février
- Du 18 Février au 10 Mars
- Du 11 au 31 Mars
- Du 1 au 21 Avril
- Du 22 Avril au 12 Mai
- Du 13 Mai au 2 Juin
- Du 3 au 23 Juin
- Du 24 Juin au 14 Juillet

Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille

MIP SSEF21

🕒 21 heures

Objectif :

Prévenir, désamorcer ou faire face à une situation difficile avec l'enfant ou sa famille en s'appuyant sur des outils et des techniques précises.



Savoirs :

- ✔ La communication interpersonnelle, les éléments favorisant l'échange, les freins à la communication, la gestion des conflits.
- ✔ Les modes et moyens d'expression des états émotionnels et les besoins cachés derrière les comportements difficiles.
- ✔ Les situations en lien avec le développement de l'enfant ou avec les événements de la vie.
- ✔ Les différentes formes, mécanismes et enjeux d'autorité ; Punitives et sanctions : historique et actualité.
- ✔ Le jeu comme outil de médiation.

Savoir-faire :

- ✔ Adopter un comportement et une communication adaptés face aux situations rencontrées.
- ✔ Accompagner de façon rassurante et bienveillante l'enfant et sa famille en utilisant les ressources adaptées.
- ✔ Exercer une autorité bienveillante en posant un cadre clair et rassurant, recevoir ou exprimer un refus.
- ✔ Se servir du jeu comme médiateur en cas de situations spécifiques.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023
- Les 3, 17 et 24 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023
- Les 1^{er}, 8 et 15 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023
- Les 1^{er}, 8 et 15 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

LORIENT (56)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

BREST (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023
- Les 3, 17 et 24 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 20 Mai et les 3 et 10 Juin 2023
- Les 1^{er}, 8 et 15 Juillet 2023

VANNES (56)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Les 13, 27 Mai et le 10 Juin 2023
- Les 3, 17 et 24 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Les 10, 17 Juin et le 1^{er} Juillet 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Le 31 Janvier et les 2, 7, 9, 14 et 16 Février 2023

FOAD EN 2023

- Du 7 Janvier au 3 Février
- Du 4 Février au 3 Mars
- Du 4 au 31 Mars
- Du 1 au 28 Avril
- Du 29 Avril au 26 Mai
- Du 27 Mai au 23 Juin
- Du 24 Juin au 21 Juillet

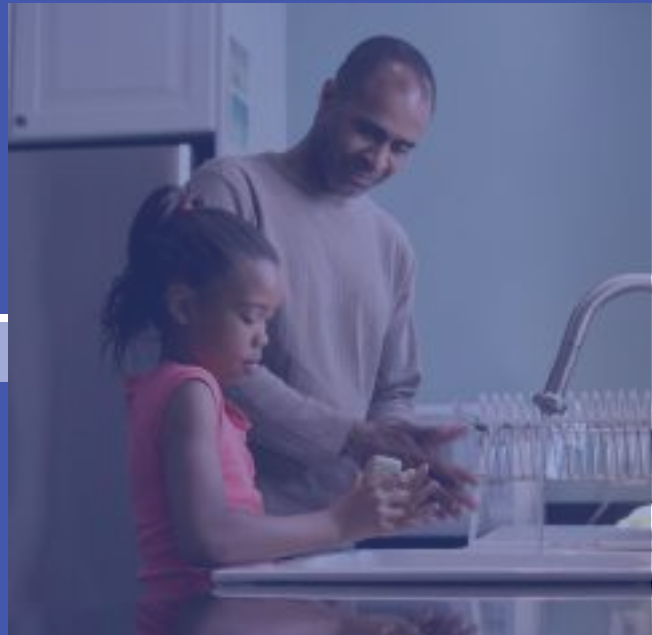
Soutenir la parentalité au quotidien

MISPAQ23

🕒 21 heures

Objectif :

Cerner les enjeux de la parentalité, afin de soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.



Savoirs :

- ✔ Les mutations de la structure familiale et leurs différents modes de vie.
- ✔ Les processus de parentalité.
- ✔ Les principales fonctions parentales et leurs rôles dans le développement de l'enfant.
- ✔ La charte de soutien à la parentalité.
- ✔ La complémentarité des rôles du professionnel et des familles.
- ✔ Les outils et les valeurs fondamentales d'accompagnement à la parentalité.

Savoir-faire :

- ✔ Analyser le poids des représentations en jeu dans la parentalité et dans les relations entre professionnels et familles.
- ✔ Mettre en lien ses orientations éducatives et pédagogiques avec les 8 principes de la charte de soutien à la parentalité.
- ✔ Adapter ses pratiques professionnelles au regard des facteurs favorables à la valorisation des compétences parentales.
- ✔ Si nécessaire, orienter les familles vers les lieux et les professionnels adéquats

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 11, 18 Mars et 1^{er} Avril 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 25 Juin et les 8 et 15 Juillet 2023

BREST (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 11, 18 Mars et 1^{er} Avril 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 25 Juin et les 8 et 15 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 20, 27 Mai et le 10 Juin 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars et les 1^{er} et 8 Avril 2023
- Le 25 Juin et les 8 et 15 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 20, 27 Mai et le 10 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 20, 27 Mai et le 10 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 14, 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 11, 18 Mars et 1^{er} Avril 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 20, 27 Mai et le 10 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 6, 8, 13, 15, 20 et 22 Juin 2023

Communication et organisation en équipe en MAM

AMCOMAM21

 21 heures

Objectif :
Travailler en équipe avec des outils efficaces et en adoptant une communication constructive et bienveillante.



Savoirs :

- ☑ Les différents modes et principaux outils de communication.
- ☑ Les piliers du travail en équipe, les notions de collaboration et de coopération, les méthodes de résolution de problèmes.
- ☑ Les grands principes d'une démarche de communication bienveillante, les outils de réflexion d'amélioration continue.
- ☑ Les différents types de réunion et les supports tels que l'ordre du jour et le compte rendu.
- ☑ Le règlement interne des professionnels de la MAM.

Savoir-faire :

- ☑ Mettre en place les outils et les procédures de communication et des actions d'amélioration au quotidien.
- ☑ Adapter sa communication et son attitude en fonction de l'interlocuteur, exprimer ses besoins et émotions dans une équipe professionnelle.
- ☑ Utiliser les techniques de résolution de problème en cas de situation conflictuelle.
- ☑ Déterminer la fréquence et l'organisation type des réunions, préparer et animer une réunion efficace.
- ☑ Déterminer les rubriques constitutives du règlement intérieur, en collaboration avec les différents membres de l'équipe.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- CQP MAM - Module 1/2 Composante 2

Financement :

- PLAN OU CPF



Développer ses compétences langagières

Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur

150

A l'heure où nous éditons le catalogue, des changements sur les modules de français sont en cours. L'offre 2022 sur les compétences langagières sera disponible début novembre, contactez nous pour en savoir plus !

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Améliorer son anglais pour mieux communiquer avec son particulier employeur

MIACEPE21

🕒 35 heures

Objectif :

Parler de soi en anglais, comprendre et transmettre des informations simples sur des événements passés et à venir, à l'oral ou à l'écrit, dans le cadre de son activité professionnelle.



Savoirs :

- ✔ Comprendre des consignes simples contenant un vocabulaire fréquent et les termes techniques relatifs à sa fonction.
- ✔ Rendre compte des tâches réalisées au particulier employeur.
- ✔ Produire des écrits d'une quarantaine de mots, décrivant son activité quotidienne ou présentant son parcours professionnel.

Savoir-faire :

- ✔ Se présenter et parler de son parcours, poser des questions simples et répondre à des questions simples sur son activité.
- ✔ Décrire ses missions quotidiennes.
- ✔ Faire des propositions simples dans le cadre de son activité, accepter ou refuser une modalité d'intervention de façon simple.
- ✔ Alerter en cas d'accident en décrivant, de façon sommaire, la situation.

Planification

À LA DEMANDE POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN



Prévention et sécurité

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	154
Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel	156
Prévenir les risques et sécuriser son intervention	158
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	160
Recyclage «Prévention des Risques liés à l'Activité Physique»	162
Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants	163
Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel	164

Publics :

- Assistants Maternels
- Garde d'enfants
- Professionnels de collectivité
- Autres

Pré-requis :

- Si pas spécifié, pas de pré-requis

Préparation du certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MISST21

🕒 14 heures

Objectif :

Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise et contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel.



Savoirs :

- ✔ Le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Les situations d'urgence et les conduites à tenir pour prévenir les risques et en cas d'urgence.

Savoir-faire :

- ✔ Comprendre le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Réaliser une protection adaptée.
- ✔ Examiner et secourir une victime, donner l'alerte en fonction des procédures existantes.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- OUI

Financement :

- CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 8 et 22 Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Les 14 et 21 Janvier 2023
- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Mai 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 21 et 28 Janvier 2023
- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 8 et 22 Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 7 et 14 Janvier 2023
- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Mai 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 21 et 28 Janvier 2023
- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 8 et 22 Juillet 2023

LORIENT (56)

- Les 21 et 28 Janvier 2023
- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 8 et 22 Juillet 2023

BREST (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 8 et 22 Juillet 2023

RENNES (35)

- Les 7 et 21 Janvier 2023
- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Mai 2023
- Les 1^{er} et 8 Juillet 2023

VANNES (56)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 8 et 22 Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 21 et 28 Janvier 2023
- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023
- Les 8 et 22 Juillet 2023

Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel

MIOASEP21

🕒 21 heures

Objectif :

Détecter les dangers réels ou potentiels du domicile en proposant des solutions de sécurisation et d'aménagement et en tenant compte des besoins de chacun.



Savoirs :

- ✔ Les obligations réglementaires des salariés du particulier employeur et des assistants maternels, responsabilités et assurance.
- ✔ La composition, la fonction et les risques à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, la sécurisation et l'équipement du domicile.
- ✔ L'ergonomie et l'aménagement des espaces, les différentes formes d'intimité : sociale, affective, matérielle.
- ✔ Les aides financières pour aménager le domicile.
- ✔ Les limites de son intervention dans la prévention des risques.

Savoir-faire :

- ✔ Définir au sein du domicile les espaces réservés aux activités professionnelles, proposer des petits aménagements pour prévenir les risques.
- ✔ Utiliser en toute sécurité et programmer les appareils électrodomestiques et domotiques.
- ✔ Alerter les personnes compétentes en cas d'urgence.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 3 - Module 1/2

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 10, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

BREST (29)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 10, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Les 11, 25 Mars et le 8 Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 11, 25 Mars et le 8 Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 11, 25 Mars et le 8 Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 10, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Les 11, 25 Mars et le 8 Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

Prévenir les risques et sécuriser son intervention

MIRPSI21

🕒 21 heures

Objectif :

Identifier les risques liés à son activité professionnelle et mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.



Savoirs :

- ✔ Les différents risques professionnels et leurs impacts.
- ✔ L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- ✔ Les obligations et réglementations en vigueur, les ressources et structures de référence.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive et mettre en place des actions de prévention.
- ✔ Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation et adopter les postures et gestes professionnels adaptés.
- ✔ Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel et développer une réflexion sur sa pratique professionnelle.
- ✔ Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- ✔ Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

Pré-requis :

- Aucun

Certification :

- BLOC 3 - Module 2/2
- Dans le cadre du Bloc Compétence 3 : Évaluation d'1h «Étude de situation professionnelle numérique»
- La date vous sera communiquée au démarrage du Bloc

Financement :

- PLAN OU CPF

Planification

GUINGAMP (22)

- Les 11, 25 Mars et le 8 Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 10, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

BREST (29)

- Les 11, 25 Mars et le 8 Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 10, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

QUIMPER (29)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 7, 21 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 10, 24 Juin et le 8 Juillet 2023

SAINT-MALO (35)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Les 4, 18 et 25 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

VANNES (56)

- Les 11, 25 Mars et le 8 Avril 2023
- Les 6, 20 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 4 Février et les 4 et 11 Mars 2023
- Le 27 Mai et les 3 et 17 Juin 2023

Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)

MIRSST2018

🕒 7 heures

Objectif :

Maintenir et actualiser les connaissances nécessaires en matière de prévention et à la bonne exécution des gestes de premiers secours pour intervenir efficacement sur un lieu d'accident.



Savoirs :

- ✔ Le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Les situations d'urgence et la conduite à tenir pour prévenir les risques et en cas d'urgence.

Savoir-faire :

- ✔ Comprendre le cadre juridique de son intervention.
- ✔ Réaliser une protection adaptée et mettre en place des actions de prévention.
- ✔ Examiner et secourir une victime, donner l'alerte en fonction des procédures existantes.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 4 Février 2023
- Le 1^{er} Avril 2023
- Le 10 Juin 2023
- Le 8 Juillet 2023

MORLAIX (29)

- Le 25 Mars 2023
- Le 13 Mai 2023
- Le 24 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 28 Janvier 2023
- Le 25 Mars 2023
- Le 17 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Le 25 Mars 2023
- Le 13 Mai 2023
- Le 24 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 28 Janvier 2023
- Le 25 Mars 2023
- Le 17 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 28 Janvier 2023
- Le 25 Mars 2023
- Le 17 Juin 2023

BREST (29)

- Le 4 Février 2023
- Le 1^{er} Avril 2023
- Le 10 Juin 2023
- Le 8 Juillet 2023

RENNES (35)

- Le 25 Mars 2023
- Le 13 Mai 2023
- Le 24 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 4 Février 2023
- Le 1^{er} Avril 2023
- Le 10 Juin 2023
- Le 8 Juillet 2023

Recyclage «Prévention des Risques liés à l'Activité Physique»

MIRPRAP22

🕒 7 heures

Objectif :
Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP.



Savoirs :

- ✔ Les risques liés à son activité ou à son métier.

Savoir-faire :

- ✔ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- ✔ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain pour identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ✔ Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail.
- ✔ Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques dans le cadre de son activité.
- ✔ Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Planification

À LA DEMANDE POUR LE PRÉSENTIEL

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Risque et sécurité dans les déplacements avec les enfants

MIRSDE21

🕒 14 heures

Objectif :

Organiser des déplacements scolaires et extrascolaires et assurer la sécurité de l'enfant en respectant les normes en vigueur.



Savoirs :

- ✔ Le cadre réglementaire et les recommandations, les principaux matériels et équipements de déplacement.
- ✔ Les normes et homologations en vigueur du matériel de transport pour les déplacements en voiture.
- ✔ Les obligations légales du professionnel : responsabilité et assurance professionnelle.

Savoir-faire :

- ✔ Organiser et planifier un déplacement en respectant les rythmes de l'enfant et en assurant sa sécurité.
- ✔ Faire participer l'enfant à l'organisation du déplacement, le sensibiliser aux dangers et transmettre les règles de sécurité.
- ✔ Utiliser le matériel adapté et homologué pour tout déplacement en voiture.
- ✔ Identifier ses obligations légales et couvrir les déplacements avec l'enfant en se munissant des autorisations nécessaires.
- ✔ Assurer une veille des évolutions légales des obligations et réglementations des déplacements avec des enfants.

Planification

AUTOMNE 2023 POUR LE PRÉSENTIEL

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION À LA DEMANDE

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel

MIPSSE21

🕒 14 heures

Objectif :

Préserver son bien-être et sa santé au travail par une attention à soi et par la mise en place d'action de prévention de l'épuisement professionnel.



Savoirs :

- ✔ Les particularités du travail à domicile et les risques professionnels.
- ✔ Le concept d'épuisement professionnel et les conséquences, la charge mentale dans l'accompagnement.
- ✔ Le lâcher-prise et l'écoute de soi, l'approche chronobiologique : les rythmes biologiques et la gestion de son temps.
- ✔ Les ressources et dispositifs d'accompagnement et de soutien dans la gestion de son activité professionnelle.

Savoir-faire :

- ✔ Repérer les risques liés à son activité professionnelle et développer une réflexion sur sa pratique professionnelle.
- ✔ Organiser son travail, développer l'affirmation de soi et concilier ses contraintes professionnelles et son équilibre physiologique.
- ✔ Limiter l'impact de ses émotions en les anticipant et les régulant, intégrer à son quotidien des techniques et rituels de détente.
- ✔ S'inscrire dans un réseau d'écoute et de soutien en se rapprochant des personnes ressources.

Pré-requis :

- Aucun

Financement :

- PLAN

Planification

GUINGAMP (22)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

SAINT-BRIEUC (22)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

BREST (29)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

MORLAIX (29)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

QUIMPER (29)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

RENNES (35)

- Les 11 et 18 Mars 2023
- Les 13 et 20 Juin 2023

SAINT-MALO (35)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

LORIENT (56)

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

VANNES (56)

- Le 25 Mars et le 1^{er} Avril 2023
- Le 27 Mai et le 3 Juin 2023

Formation à votre domicile

TÉLÉFORMATION LE SAMEDI

- Le 28 Janvier et le 4 Février 2023
- Les 17 et 25 Juin 2023

TÉLÉFORMATION EN SOIRÉE

- Les 5, 12, 19 Avril et le 10 Mai 2023

LES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

Elles sont organisées dans les locaux de l'institut, dans une salle de séminaire louée par l'institut mais également au sein de salles municipales et associatives lorsque les formations sont organisées en collaboration avec un Relais Petite Enfance, une association ou une municipalité.

VOUS VOUS DÉPLACEZ SUR LE SITE DE VOTRE CHOIX.

Nous souhaitons faciliter au maximum l'accès aux formations en les rapprochant de votre domicile.

Vous trouvez dans ce catalogue une planification sur les grandes communes du territoire, bien entendu nous pourrions créer des formations à la carte dans vos secteurs géographiques, il suffira de nous contacter pour que nous organisions les sessions.

NOUS SOMMES AINSI PRÉSENTS SUR TOUS LES DÉPARTEMENTS DE BRETAGNE

Les formations s'organisent généralement sur des journées complètes de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ou en demi-journées de 8h30 à 12h ou de 13h à 16h30.



LES AVANTAGES DE CETTE MÉTHODE :

- ✓ Rencontre avec des collègues
- ✓ Mutualisation des connaissances et des expériences
- ✓ Temps d'échanges informels et conviviaux durant les temps de pause et de repas
- ✓ Sortir de son quotidien et de son domicile



LES FORMATIONS À DISTANCE

LES FORMATIONS OUVERTES À DISTANCE (FOAD)

La formation ouverte à distance est une formation suivie en autonomie par l'apprenant via une plateforme spécifique, enrichie par le suivi hebdomadaire d'un formateur : de façon individuelle, lors de rendez-vous téléphoniques, ou de façon collective, lors de classes virtuelles (en soirée ou le samedi).

Les formations ouvertes à distance s'organisent sur 4 semaines environ et comportent 4 à 5 temps d'échanges.

LA FOAD permet de conjuguer vie personnelle et projets de formation : vous étudiez à votre rythme, depuis votre domicile, et profitez des échanges avec les formateurs experts pour affiner votre posture et vos compétences professionnelles.

Voici la liste des modules proposés en modalité FOAD:

- ☑ Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille
- ☑ Adapter sa communication avec l'enfant
- ☑ Comprendre et mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau
- ☑ Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien
- ☑ Eveil des enfants, le jeu sous toutes ses formes
- ☑ Eveil musical et artistique
- ☑ Gérer son stress en situation professionnelle
- ☑ Parler avec un mot et un signe - Niveau 1
- ☑ Parler avec un mot et un signe - Niveau 2
- ☑ Spécificités et fondamentaux d'une MAM
- ☑ Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme
- ☑ Construire son projet d'accueil
- ☑ Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- ☑ Préparer son entretien de renouvellement avec la PMI

Pour vous inscrire, contactez l'équipe FOAD à foadpetiteenfance@avenirsanteformation.fr

Vous pouvez également choisir de vous former depuis votre domicile, vous avez à votre disposition 2 modalités différentes :

- ☑ Les formations en téléformation
- ☑ La formation ouverte à distance

LES FORMATIONS EN TÉLÉFORMATION

Par le biais de votre ordinateur, vous rejoignez une classe virtuelle où vous retrouvez, en direct, le formateur et les autres participants.

Vous avez la possibilité d'interagir, de communiquer avec un chat et d'échanger des documents.

C'est la version distantiel du présentiel !



Les téléformations peuvent s'organiser sur :

- ☑ Des journées complètes de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- ☑ Des demi-journées de 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h
- ☑ Des soirées de 18h30 à 21h30

Attention, les formations en téléformation nécessitent d'être équipé d'un outil informatique incluant un micro et une webcam et d'une connexion internet ! Elles demandent également la possibilité de s'isoler pour profiter pleinement des apports de la formation.

Lorsque vous suivez une formation en téléformation, Bretagne Compétences vous envoie 48 heures avant le début de la formation le lien pour vous connecter à la classe virtuelle.

LES AVANTAGES DE CETTE MÉTHODE :

- ☑ Rencontre avec des collègues
- ☑ Mutualisation des connaissances et des expériences
- ☑ Économie du temps de déplacement puisque vous vous formez de chez vous
- ☑ Adaptation à vos disponibilités

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous êtes professionnels de la petite enfance, salarié d'un particulier employeur et accueillez des enfants à votre domicile, en maison d'assistants maternels ou au domicile des famille.

Vous pouvez, comme tous les salariés, bénéficier de formations professionnelles continues !

La formation professionnelle continue est un processus d'apprentissage qui permet à des personnes qui sont en situation de travail d'acquérir des savoirs et des savoir-faire. C'est un droit dont dispose tout salarié en France, elle est par ailleurs inscrite dans le code du travail (l'article L6311-1).

Chaque année, les branches des assistants maternels et des salariés du particulier employeurs définissent les actions dites « prioritaires » qui se retrouvent dans l'offre développée par l'institut IPERIA.

Bretagne Compétences est labellisé par l'institut IPERIA et propose la totalité des modules du catalogue des Assistants maternels et des gardes d'enfants.

Vous avez à votre disposition plus de 80 modules sur diverses thématiques liées à votre activité professionnelle.

Les formations proposées vous permettent de mettre à jour vos connaissances, d'approfondir des thématiques spécifiques et acquérir de nouvelles compétences que vous pourrez développer dans votre vie professionnelle mais aussi personnelle.

Elles sont un atout pour votre employabilité car elles démontrent de votre questionnement professionnel et plus largement de votre professionnalisme. C'est un élément rassurant pour des parents qui cherchent à confier leur enfant à une personne compétente.

Les formations peuvent être suivie dans une démarche non certifiante : au gré de vos besoins et de vos envies.

Vous pouvez également vous engager dans une démarche certifiante en validant des blocs de compétences ou en faisant reconnaître vos acquis pour l'obtention d'une certification.



Les formations sont proposées selon 3 modalités :

- ☑ En présentiel, sur des sites de formation
- ☑ En téléformation depuis votre domicile
- ☑ Par le biais de la FOAD depuis votre domicile

Elles peuvent se dérouler hors du temps de travail (le samedi ou en soirée) ou sur votre temps de travail, en semaine.

Les horaires de formation varient selon les modalités :

- ☑ **En présentiel** : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- ☑ **En téléformation** : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h ou de 18h30 à 21h30 lorsqu'elles se déroulent en soirée



POUR VOUS INSCRIRE :

Consulter le calendrier des formations ici et contactez-nous pour vous positionner sur la session de votre choix.

Vous serez inscrit.e et recevrez le bulletin d'inscription puis la lettre de convocation et le programme de la formation.

Remplissez le bulletin avec un de vos employeurs, joignez-y les documents demandés et envoyez le tout à Bretagne Compétences.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'INSCRIPTION

- ☑ Bulletin d'inscription complété et signé
- ☑ Copie de l'agrément en cours de validité (pour les assistants maternelles)
- ☑ Copie du bulletin de salaire Pajemploi pour l'employeur facilitateur datant de moins de 3 mois.
- ☑ Copie de la pièce d'identité de l'employeur ET du salarié
- ☑ RIB du salarié



INFO : Digitalisation des dossiers : depuis 2021, les envois et réception des documents administratifs se font par email. En cas de difficulté, contactez-nous pour envisager un envoi par courrier.

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Les modules de formation sont généralement intégralement pris en charge – vous n'avez rien à régler et peuvent donner lieu à rémunération. Vous disposez de 3 dispositifs de financement :

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- ✔ 58 heures de formation par année civile.
- ✔ Condition d'utilisation : avoir au moins un particulier employeur.
- ✔ Vous pouvez suivre tous les modules du catalogue qui sont alors pris en charge et donnent lieu à rémunération.

BASE DE RÉMUNÉRATION :

- ✔ Allocation de formation pour les heures suivies hors du temps de travail et salaire horaire net de l'employeur facilitateur pour les formations suivies sur le temps de travail.
- ✔ Prise en charge de frais annexes (12€/repas/jours de formation + frais de déplacements).



ATTENTION : Ces heures ne se cumulent pas d'une année à l'autre.

RÔLE DE L'EMPLOYEUR :

- ✔ Compléter avec vous le bulletin d'inscription et transmettre sa pièce d'identité.
- ✔ Aucune déclaration ne doit être effectuée par l'employeur : l'IRCEM prend en charge la déclaration pour le compte de l'employeur.



ATTENTION : Lorsque vous effectuez une formation hors de votre temps de travail, l'allocation perçue est imposable au titre de l'impôt sur le revenu.

Les versements relatifs à votre rémunération sont effectués par l'institut IPERIA directement sur votre compte bancaire dans un délai de 3 à 6 semaines à compter du dernier jour de la formation. Pour tout renseignement concernant à ces versements, merci de contacter IPERIA au 0800 820 920

LE CPF

Le CPF est alimenté automatiquement à la fin de chaque année de travail proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année par le salarié dans la limite d'un plafond.

Les droits restent acquis même en cas de changement d'employeur ou de perte d'emploi.

Le CPF est calculé en euros : le cumul annuel est, pour une personne travaillant à plein temps, de 500€. Le plafond est fixé à 5000€, au-delà le temps de travail ne permet plus d'alimenter le CPF.

Vous pouvez consulter votre CPF sur le site : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr>

- ✔ Conditions d'utilisation du CPF : disposer d'un montant CPF suffisant pour financer la formation souhaitée ET que la formation permette d'aboutir à une Certification ou un diplôme (VAE, Parcours-Blocs).
- ✔ Rémunération pendant la formation : **Elle n'est pas systématique. Vous ne serez pas rémunéré si la formation est effectuée hors de votre temps de travail.**

Si vous effectuez la formation sur le temps de travail, votre employeur maintient votre salaire et pourra obtenir la prise en charge de tout ou partie de votre salaire.

LE FINANCEMENT PERSONNEL

Vous ne remplissez pas les conditions pour utiliser vos heures de Plan de développement de compétences ou vous avez déjà utilisé toutes vos heures ? Vous souhaitez suivre une formation qui ne peut mobiliser votre CPF ?

Vous pouvez aussi financer personnellement votre formation !

Les tarifs des formations sont indiqués sur les fiches formations.

CHRONOLOGIE D'UN DÉPART EN FORMATION

Avant :

- ✔ Vous effectuez les démarches administratives d'inscription.
- ✔ Vous recevez un mail de rappel quelques jours avant le début de votre formation.

Durant la formation :

- ✔ Vous participez aux différentes séances de formation selon la modalité choisie.
- ✔ Si vous effectuez votre formation en présentiel, vous signez quotidiennement la feuille d'émargement et complétez les informations pour la prise en charge éventuelle des frais annexes.

Lors du dernier jour de formation :

- ✔ Si vous effectuez une formation pour la 1^{ère} fois, le formateur vous remettra le passeport formation, document élaboré par les branches professionnelles et permettant de recenser les formations que vous suivez.
- ✔ Vous effectuerez un bilan avec le formateur et le reste du groupe et devrez compléter le questionnaire de satisfaction par le biais de votre téléphone.

Dans la semaine qui suit la fin de votre formation :

- ✔ Bretagne Compétences vous transmet, par email, votre attestation de fin de formation et l'étiquette à coller dans votre passeport formation.

Dans le délai de 3 à 6 semaines après la fin de la formation

- ✔ Si vous suivez votre module avec un financement Plan de développement de compétences, vous recevrez le règlement par IPERIA correspondant à l'allocation de formation et aux frais annexes.

ACCÈS À LA CERTIFICATION

Vous souhaitez entamer une démarche certifiante, vous pouvez faire valoir les modules suivis et/ou votre expérience professionnelle pour obtenir un diplôme ou une certification.

L'obtention d'un diplôme ou d'une certification est un plus dans votre activité professionnelle : faire reconnaître vos compétences auprès des parents et de vos pairs, faciliter l'accès à l'emploi, négocier une revalorisation salariale...

C'est également un élément important pour les assistants maternels dans le cadre du renouvellement de leur agrément auprès du conseil départemental.

Votre cœur de métier et vos expériences vous permettent de vous orienter vers :

LA CERTIFICATION ASSISTANT MATERNEL GARDE D'ENFANTS

C'est un titre de branche à finalité professionnelle, de niveau 3 qui reconnaît le travail des assistants maternels et des gardes d'enfants. Elle a été conçue par les branches professionnelles des assistants maternels du particulier employeur et des salariés du particulier employeur pour s'adapter aux besoins recensés au domicile des particuliers employeurs et pour répondre aux attentes des salariés en terme d'évolution professionnelle.

Elle est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre site.

POURQUOI CHOISIR LA CERTIFICATION AMGE ?

- ✔ Diplôme de branche donc totalement adapté à la réalité professionnelle des AM et des gardes d'enfants.
- ✔ Apporte une revalorisation salariale pour les gardes d'enfants qui bénéficient alors de la rémunération de niveau 3 de la convention collective.
- ✔ Simplification administrative via IPERIA et prise en charge totale du parcours.



Vous pouvez obtenir la certification de 2 façons :

- ✔ Par la validation de vos expériences professionnelles (VAE)
- ✔ Par les parcours blocs

LE CAP AEPE

C'est un diplôme d'État officiel, de niveau 3, qui vous permet de travailler auprès d'enfants en structures ou à domicile.

POURQUOI CHOISIR LE CAP AEPE ?

- ✔ Il s'agit d'un diplôme de l'éducation nationale.
- ✔ Il offre une excellente employabilité avec la possibilité de postuler en structures collectives ou en écoles maternelles.



ATTENTION : le CAP AEPE comporte une unité de formation liée à l'exercice d'une activité en collectivité. Les assistants maternels et les gardes d'enfants peuvent, dans certains cas, rencontrer des difficultés à valider la totalité du diplôme.



Vous pouvez obtenir le CAP AEPE par la validation de vos expériences professionnelles (VAE)

QU'EST CE QUE LA VAE ?

La VAE : Validation des acquis de l'expérience est une modalité qui permet l'obtention de diplôme, certification ou titre sans passer par une formation longue. Il s'agit de s'appuyer sur ses expériences professionnelles pour justifier la maîtrise des compétences d'un référentiel de formation. Le candidat décrit ses activités professionnelles par écrit et soutient ensuite son dossier devant un jury.

1ÈRE ÉTAPE : OBTENIR LA RECEVABILITÉ DE SON PROJET

Apporter la preuve de l'éligibilité au projet de VAE : Il s'agit d'un dossier administratif qui permet au candidat de présenter son parcours et d'apporter les preuves officielles de son expérience. Il est adressé au certificateur qui vérifie les éléments et accorde ou non la recevabilité.

2ÈME ÉTAPE : PRÉPARER LE DOSSIER DE VAE

Le dossier de VAE est LA preuve écrite des compétences du candidat. Le dossier doit balayer le référentiel de formation. Ce dossier sera transmis au certificateur en vue du passage devant le jury.

3ÈME ÉTAPE : PASSAGE DEVANT LE JURY

Le candidat est reçu, pendant une 30aine de minutes, par un jury composé de plusieurs personnes : le candidat se présente, présente son parcours, son dossier et répond aux questions du jury.

ATTENTION, la VAE n'est pas la conversion d'années d'expérience en diplôme !

C'est un dispositif relativement long qui demande un investissement personnel important : vous devrez apporter, par écrit, la preuve de vos compétences professionnelles en lien avec un référentiel de diplôme ; puis les défendre oralement devant un jury.

Avant de vous lancer dans un projet de VAE, il est important de se poser quelques questions :

- ✔ Ai-je du temps à accorder à mon projet ?
- ✔ Est-ce que je peux justifier de l'expérience imposée par le certificateur ?
- ✔ Est-ce que ma maîtrise du français est suffisante ?
- ✔ Est-ce que je sais utiliser les logiciels de traitement de texte et un ordinateur ?

ACCÈS À LA CERTIFICATION

LES PARCOURS BLOCS

Les parcours blocs sont des parcours de formation qui vous permettent de valider une partie d'une certification.

Cette modalité concerne uniquement **la certification Assistant maternel/garde d'enfants.**

Cette certification est composée de 8 blocs de compétences. Chaque bloc est composé de 2 à 3 modules de formation.

Pour valider un bloc, il suffit de suivre (ou d'avoir suivi) les modules d'un bloc puis d'effectuer le temps d'évaluation organisé par l'institut.

L'évaluation peut se faire, en fonction du bloc préparé, par le biais d'une Étude de situation professionnelle numérique, d'une étude de cas ou d'une mise en situation professionnelle.

Vous pouvez valider les blocs dans l'ordre que vous souhaitez.

Vous pouvez choisir de cheminer vers la certification par le biais de ces parcours blocs mais vous pouvez également choisir de ne valider qu'un ou plusieurs blocs au gré de vos besoins professionnels.

Si vous êtes engagés dans la formation continue depuis plusieurs années, vous conservez le bénéfice des modules suivis, vous avez probablement la possibilité de valider rapidement un ou plusieurs blocs

Lorsque vous avez validé les 8 blocs que composent la certification AMGE, vous pouvez vous présenter devant le jury en vue de valider la certification complète.

Pour cela, vous devez constituer un dossier professionnel qui sera le support de l'oral devant le jury. Ce dossier présente une ou plusieurs situations professionnelles dans lesquelles vous apportez la preuve de vos compétences et de votre professionnalisme.

Bloc 1 : Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs

- ☉ S'initier à l'informatique et à internet
- ☉ Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques
- ☉ Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 2 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

- ☉ Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur
- ☉ Droits et devoirs dans l'exercice de son métier
- ☉ Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 3 : Prévention et sécurité au domicile

- ☉ Organisation, aménagement et sécurisation de l'espace professionnel
- ☉ Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 4 : Entretien du domicile et du linge : pratiques écoresponsables

- ☉ Entretien du cadre de vie et pratiques écoresponsables
- ☉ Entretien du linge et pratiques écoresponsables

Évaluation : Mise en situation

Bloc 5 : Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant

- ☉ Construire son projet d'accueil
- ☉ S'inscrire dans une démarche d'accompagnement
- ☉ Personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Évaluation : Questionnaire numérique

Bloc 6 : Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

- ☉ Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie
- ☉ Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements
- ☉ Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques

Évaluation : Mise en situation

Bloc 7 : Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

- ☉ Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant
- ☉ Éveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes
- ☉ Adapter sa communication avec l'enfant

Évaluation : Étude de situation écrite

Bloc 8 : Repas de l'enfant

- ☉ Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien
- ☉ Alimentation et prise de repas de l'enfant
- ☉ Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant

Évaluation : Mise en situation

Certificat « Travailler en Maison d'Assistants Maternels »

- ☑ Spécificités et fondamentaux d'une MAM (AMMAM)
- ☑ Démarche d'études de besoins à la création d'une MAM (AMEBMAM)
- ☑ Gestion financière et plan de communication d'une MAM (AMGFMAM)
- ☑ Les réglementations d'une MAM (AMRMAM)

Évaluation : Entretien avec jury et étude de situation

Certificat « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap »

- ☑ Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant (MICHAÉ)
- ☑ Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien (MIAEHAQ)
- ☑ Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap (MICFPAEH)
- ☑ Accompagner un enfant en situation de handicap dans des activités sociales et de loisirs (MIAEHL)

Évaluation : Étude de situation

Certificat « Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant avec troubles du spectre de l'autisme »

- ☑ Se repérer dans les troubles du spectre de l'autisme chez l'enfant (MIRTSA)
- ☑ Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme (MIATSA)
- ☑ Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme (MICETSA)
- ☑ Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme (MIABETSA)

Évaluation : Étude de situation

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - BRETAGNE COMPÉTENCES

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION :

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

I. FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

1.1. Définition :

Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client ou d'un groupe de clients généralement exécutée dans les locaux du client.

1.2. Documents contractuels :

Pour chaque formation intra-entreprise acceptée, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au client en deux exemplaires dont un est à nous retourner, au plus tôt et obligatoirement avant le début de la formation, signé et revêtu du cachet de l'établissement ou de l'entreprise.

La facture est adressée à l'issue de la formation ou du premier module de la formation.

Une attestation de présence est adressée au client après chaque formation. Sur demande elle peut être fournie après chaque module.

1.3. Prix et conditions de règlement :

L'organisme de formation Bretagne Compétences n'est pas assujettie à la TVA.

Tous nos prix sont indiqués nets de toutes taxes et ne peuvent pas donner lieu à une récupération de TVA.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, comptant et sans escompte à l'ordre de Bretagne Compétences.

Toute somme non payée à l'échéance pourra donner lieu au paiement par le Client de pénalités de retard calculées à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit. L'acquiescement de ces pénalités ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

1.4. Conditions d'annulation et de report :

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et ce sans indemnités.

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Une annulation signifiée moins de dix jours calendaires avant le début de la formation entraînera une facturation de 30% du coût total de la formation.

Si l'action de formation est reportée dans un délai de 6 mois, cette somme sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur la formation future.

1.5. Obligations du stagiaire :

Le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur.

II. FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

1.1. Définition :

Formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par Bretagne Compétences.

1.2. Documents contractuels :

Le bulletin d'inscription est envoyé par le client par courrier, par mail, par fax ou par le biais du site.

Une confirmation d'inscription est adressée par Bretagne Compétences qui décidera, en fonction du nombre d'inscriptions, de mettre en place la formation.

Pour chaque formation inter-entreprises mise en place, une convention de formation professionnelle continue établie selon les textes en vigueur est adressée au client

en deux exemplaires dont un est à nous retourner, au plus tôt et obligatoirement avant le début de la formation, signé et revêtu du cachet de l'établissement ou de l'entreprise.

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, le contrat est réputé formé par la seule signature de la convention de formation. Cette convention est soumise aux dispositions des articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail.

La facture est adressée à l'issue de la formation ou du premier module de la formation.

Une attestation de présence est adressée au client après chaque formation. Sur demande elle peut être fournie après chaque module.

1.3. Prix et conditions de règlement :

Bretagne Compétences n'est pas assujettie à la TVA.

Tous nos prix sont indiqués nets de toutes taxes et ne peuvent pas donner lieu à une récupération de TVA. Ils incluent le repas de midi sauf avis contraire exprimé à l'inscription.

Toute formation commencée est due en intégralité.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à réception de la facture, comptant et sans escompte à l'ordre de Bretagne Compétences.

Toute somme non payée à l'échéance pourra donner lieu au paiement par le Client de pénalités de retard calculées à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € euros.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit. L'acquiescement de ces pénalités ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la Formation Professionnelle.

1.4. Remplacement d'un participant :

Bretagne Compétences offre la possibilité de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est toujours possible sans indemnités.

1.5. Conditions d'annulation et de report :

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, Bretagne Compétences se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Une annulation signifiée moins de dix jours calendaires avant le début de la formation entraînera une facturation de 50% du coût total de la formation.

Si l'action de formation est annulée et reportée dans un délai de 6 mois, cette somme sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur la formation future.

1.6. Obligations du stagiaire :

Le stagiaire doit respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation. Ce dernier est consultable sur le site de Bretagne Compétences ou auprès du secrétariat des stages inter-entreprises.

III. DISPOSITIONS COMMUNES INTRA ET INTER

1.1. Informatique et libertés :

En tant que responsables du traitement de vos données personnelles, les différentes structures du groupe Avenir Santé Formation s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles transmises, et ce dans le respect des dispositions légales en vigueur. Le détail de ces principes et actions visant au respect de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel sont décrites dans la charte de protection des données personnelles du groupe, disponible sur le site internet de chacune de ses entités.

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, chaque personne bénéficie d'un droit d'accès, d'édition des directives anticipées, de rectification, d'opposition, d'effacement, de portabilité ou de limitation aux traitements de données la concernant. Ces droits peuvent être exercés en nous contactant via l'adresse mail : rgpd@avenirsanteformation.fr. Pour en faciliter le traitement, la personne est invitée à préciser dans sa demande son nom, son prénom, son adresse mail, sa qualité (stagiaire, client, formateur, salarié...), son établissement (si stagiaire ou client), la structure du groupe avec laquelle il est en contact et toutes informations jugées utiles par ses soins. Le groupe Avenir Santé Formation s'engage à adresser une réponse dans un délai maximum d'un mois à compter de la date d'exercice de ce droit. A défaut, il est possible de saisir les autorités compétentes et d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire de ses droits.

1.2. Renonciation

Le fait pour Bretagne Compétences de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

1.3. Loi applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports Bretagne Compétences et ses Clients relèvent de la Loi française

1.3-bis Engagement de non-réutilisation

Par la signature de la présente convention, le Client s'engage pour lui-même, ses agents, employés, collaborateurs, préposés, prestataires, conseils et tous autres tiers en lien avec lui, à n'utiliser ni ne transmettre à toute personne physique ou morale sans l'autorisation expresse et écrite préalable de Bretagne Compétences aucun des éléments dont il aura pu avoir connaissance, sous quelque format que ce soit, dans le cadre du déploiement de l'action de formation objet de la présente convention. En particulier, et sauf accord express intervenu entre le Client et l'organisme de formation, le Client s'interdit d'inclure dans les groupes de formation des stagiaires dont le rôle présent ou à venir serait de mettre en œuvre, à partir des éléments acquis lors de la formation, une démultiplication de tout ou partie de cette même formation auprès d'un public plus large. La mise en œuvre d'une telle démarche constituerait une contravention aux droits de propriété intellectuelle de Bretagne Compétences de ses préposés ou de ses prestataires, et passible de poursuites, conformément aux Lois et Règlements en vigueur.

1.4. Attribution de compétences

Tous les litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable entre les parties, seront portés devant la juridiction compétente compte tenu du statut des parties. Il est ainsi précisé que tout litige avec une personne morale de droit public ou avec l'administration devra être porté devant le tribunal administratif territorialement compétent. Il est également précisé que tout litige avec une personne morale de droit privé sera porté exclusivement devant le Tribunal de Commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée en l'intérêt de la société Bretagne Compétences qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

1.5. Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par Bretagne Compétences à son siège social au : 24 Rue Alfred Kastler - 56000 VANNES

1.6. Mise à jour

Les présentes conditions générales de vente ont été mises à jour le 19/07/2021. Toute version ultérieure sera consultable sur le site www.bretagnecompetences.com



24 rue Alfred Kastler
56000 VANNES
Tél : 02 97 53 98 34
contact@bretagnecompetences.fr



Un organisme du Groupe

